

RAPPORT D'EXPERTISE  
DE L'HYDROGEOLOGUE AGREE  
EN MATIERE D'HYGIENE PUBLIQUE

CAPTAGES AEP  
RIOUSSET  
TREMOULET  
PRAT DE LAFONT  
ADRET  
LE BUISSON

LANUEJOLS

LOZERE

Par

Jean-Marc GINESTY

Hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique  
Docteur en Sciences de l'eau

Décembre 1998



EXTRAIT DE LA CARTE GEOLOGIQUE

Feuilles MENDE-LE BLEYMARD

Captages de Riousset

Captage de l'Adret

Captage du Buisson

Captage du Prat de Lafont

Captages de Tremoulet



**EXPERTISE DE L'HYDROGEOLOGUE AGREE  
EN MATIERE D'HYGIENE PUBLIQUE  
LANUEJOLS (48)**

Dans le cadre de la réfection de certains ouvrages qui alimentent différents secteurs de la commune de LANUEJOLS (48), l'expertise hydrogéologique va permettre de définir les périmètres de protection de 5 zones de captages "**RIOUSSET, TREMOULET, PRAT DE LAFONT, L'ADRET, LE BUISSON**".

Sur chaque site une analyse de première adduction et une analyse de pesticides a été réalisée, un rappel de l'historique des résultats bactériologiques est fourni (documents en annexe).

**I-CAPTAGES DE RIOUSSET:**

Ils alimentent le village de Lanuéjols, la zone artisanale de terre bleu, le Boy.

Les besoins estimés sont de 70m<sup>3</sup>/jour.

Le 28/05/97 le débit mesuré est de 200m<sup>3</sup>/jour.

Ces captages sont les derniers visités le jour de ma venue.

Localisation en coordonnées Lambert III.

RIOUSSET aval x=699,40 y=3245,68 z=880

RIOUSSET amont x=699,46 y=3245,80 z=910

**I-1-DESCRIPTION:**

Le captage amont est situé à l'intersection du ravin du mas de Théronnet avec le chemin forestier qui permet de monter en voiture.

Le captage est constitué d'un petit ouvrage avec une porte ,à l'intérieur duquel est bâti un déversoir et un trop plein. L'eau arrive à la faveur d'un interstrate et d'une cassure dans les calcaires subhorizontaux qui affleurent également à l'extérieur de l'ouvrage. Le débit mesuré est de 50l/minutes soit 3m<sup>3</sup>/h donc 72m<sup>3</sup>/jour.

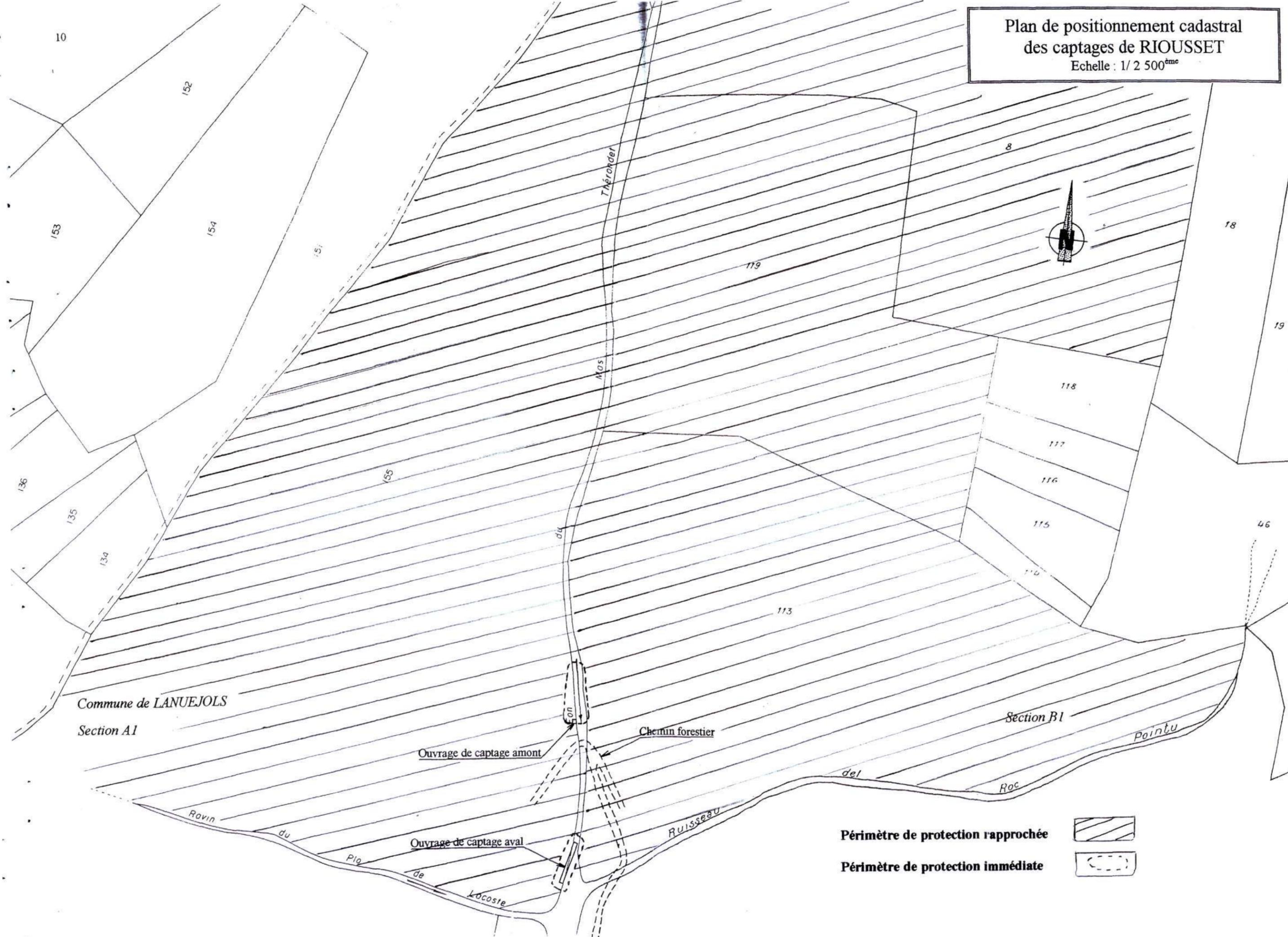
Des écoulements existent dans le ravin du mas de Théronnet, sans qu'il soit être possible de savoir le type de communication qui puisse exister entre écoulement souterrain et écoulement aérien dans la partie basse du ravin (au dessus du captage) explorée ce jour...

Le captage aval constitué d'une longue galerie bâtie est principalement une reprise de l'écoulement du captage amont dont l'arrivée se situe au fond de l'ouvrage sur le côté; un petit drain prolonge l'ouvrage; près de l'entrée sur la gauche un autre drain exploite un petit renforcement dans le relief proche (quelques mètres) et ne produit qu'un faible débit qui devient un goutte à goutte à l'étiage. Cet ouvrage est situé dans une zone propice à la végétation et à proximité des pentes recouvertes de la forêt.

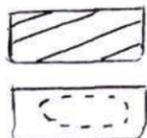
Le débit d'étiage est estimé à 30m<sup>3</sup>/jour pour l'ensemble des ouvrages.

Plan de positionnement cadastral  
des captages de RIOUSSET

Echelle : 1/2 500<sup>ème</sup>



**Périmètre de protection rapprochée**  
**Périmètre de protection immédiate**



## I-2-GEOLOGIE

D'après la carte géologique de Mende, les calcaires à interstrates blancs à l'origine du point d'eau du captage de Rioussat amont sont du Bajocien inférieur, ils constituent la base d'un petit causse dans le prolongement du causse de Mende. Une cassure est visible au niveau du captage ( brèche calcaire cimentée, cassure dans les bancs).

Pour le captage de Rioussat aval les affleurements sont peu visibles, mais la zone doit reposer sur les calcaires et marnes de l'Aalénien (carte géologique de Mende) , elle est recouverte d'éboulis, apports terrigènes, colluvions...La zone peu pentue et située à proximité du ravin du roc pointu est propice à l'accumulation de matériaux.

## I-3-HYDROLOGIE:

Les différents ravins situés à la proximité ou sur les captages du Rioussat n'ont qu'une activité temporaire mais peuvent participer à l'alimentation directe des points d'eau.

Le jour de la visite (septembre 98) un écoulement était visible au Nord du captage amont...

## I-4-HYDROGEOLOGIE:

Le captage amont situé dans les calcaires draine une partie du causse qui le surplombe (conjonction cassure/interstrate à la source).

L'alimentation du réservoir s'écoulant par cette source ne peut être déterminée de façon simple, les parties est et ouest du causse situé au nord du point d'eau peuvent participer à la réserve, une partie de l'alimentation peut provenir de ruissellements sur des sols siliceux...

Le captage aval ne semble drainer que les différents matériaux accumulés dans la zone qui ne constituent qu'un minuscule réservoir vite essuyé.

## I-5-Périmètres de protection:

Pour le captage aval, le réservoir aquifère étant supposé de petite dimension, un périmètre de protection immédiate sera déterminé par une cloture dressée de 2 m de haut, à une distance d'au moins 5m de la galerie bâtie, le portail d'entrée sera maintenu fermé.

Le périmètre de protection rapprochée sera constitué des terrains environnants, le chemin forestier étant très peu fréquenté, il ne semble pas utile de limiter et contrôler la circulation dans l'état.

Le captage amont sera cloturé dans sa partie amont de 20m vers le nord et de 5m vers l'est et l'ouest.

Le périmètre de protection rapprochée ne peut être déterminé de façon précise dans les calcaires.

Etant donné l'absence d'habitation sur le petit causse adjacent, un périmètre minimum est établi.

Si dans le futur des éléments nouveaux étaient apportés, un meilleur périmètre pourrait être défini.

Un périmètre de protection éloignée peut être inscrit sur la surface du causse (voir carte).

PPI: parcelle 155            LANUEJOLS(48) section A1

PPR parcelles 155/113/119/8

## I-6-RESERVE EN EAU:

Elle est insuffisante en période d'étiage 30m<sup>3</sup>/jour pour 70m<sup>3</sup>/jour demandés

## I-7-HYDROCHIMIE:

L'eau est bicarbonatée calcique et magnésique, correspondant à un aquifère karstique.

On note la présence de fluorures et quelques nitrates, silicates...

L'analyse spécifique n'a pas retrouvé de pesticides.

Le faciès chimique de l'eau est le même sur les deux captages.

## I-8-BACTERIOLOGIE:

L'eau a été plusieurs fois analysée en présence de coliformes ou streptocoques, ce qui indique une pollution animale (voir tableau bactériologie).

## I-9-CONCLUSION:

L'eau des captages du Rioussel, utilisée à l'alimentation en eau potable, devra être désinfectée.

Les périmètres de protection seront réalisés et les prescriptions générales relatives aux périmètres de protections respectées (énumérées en conclusion générale).

La faiblesse de la ressource sera surveillée. Un suivi physico-chimique et bactériologique annuel de type P1 devra être continué au niveau de l'eau brute.

Un avis favorable est après cela retenu.

## II-CAPTAGES DE TREMOULET:

Ces captages participent à l'alimentation de Finiels et du Viala.

Les besoins sont estimés à 30m<sup>3</sup>/jour.

Le 28/05/97 le débit mesuré est de 70m<sup>3</sup>/jour.

Ces captages ont été visités en premier.

Localisation en coordonnées Lambert III

TREMOULET est  $x=698,76$   $y=3241,92$   $z=1000$

TREMOULET ouest  $x=698,75$   $y=3241,92$   $z=1000$

### II-1-DESCRIPTION:

Ils sont placés en altitude vers 1000m, il existe des chemins forestiers, mais la dernière approche a été réalisée à pied.

TREMOULET ouest est constitué d'un drain de 7m venant buter contre le relief, la zone abrite une végétation renaissante ainsi que des arbres morts qui ne facilitent pas la progression, d'anciennes bornes reliées par des barbelés retracent les restes d'une limite de protection désagrégée.

Un débit de 0.65m<sup>3</sup>/heure est mesuré.

TREMOULET est, un peu plus dégagé, collecte l'arrivée du captage ouest et participe également par un drain en direction du relief sud à l'alimentation du réseau, la clôture est également obsolète et le débit mesuré de 1.8m<sup>3</sup>/heure.

Les deux captages sont reliés.

La zone semble constituée de schistes.

L'amont semble entièrement boisé, ce n'est que latéralement que l'on rencontre des champs...

Le débit total mesuré avoisine les 60m<sup>3</sup>/jour.

## II-2-GEOLOGIE:

Les échantillons collectés sur la zone de drainage indiquent la présence de schistes, la carte géologique de Mende montre l'extension de ces micaschistes à feldspaths sodiques (albite), plus haut vers 1200m d'altitude se trouve un granite...

## II-3-HYDROLOGIE-HYDROGEOLOGIE:

La zone ne semble pas posséder d'écoulement pérenne.

Dans la zone du captage, le sol sans être profond semble important (> 1m) avec des blocs mélangés à des produits d'altération: argile, sable...

L'aquifère semble constitué par ce sol qui peut par continuité drainer en amont une surface importante à la faveur de la pente qui rejoint le sommet du relief (1200m).

Ceci permettrait de limiter les effets de l'étiage sur le régime d'alimentation des captages.

## II-4-RESERVE EN EAU:

Elle semble suffisante même à l'étiage en fonction des besoins exprimés, soit: 30m<sup>3</sup>/jour.

## II-5-HYDROCHIMIE:

L'eau est très acide ce qui est normal vis à vis de l'aquifère (transit de l'eau à faible profondeur, sol schisteux), il n'y a que très peu d'éléments minéraux.

On note toutefois la présence de fluorures et de silicates.

**L'analyse spécifique des pesticides** met en évidence la présence en quantité non négligeable de:

LINDANE 0.078µg/litre

HCH alpha 0.018µg/litre

4,4' DDT 0.023µg/litre

appartenant tous trois aux pesticides-insecticides organochlorés (voir annexe).

La présence de ces pesticides est inquiétante et difficilement expliquable si ce n'est la présence d'un bidon renversé dans la forêt en amont des drains!!!

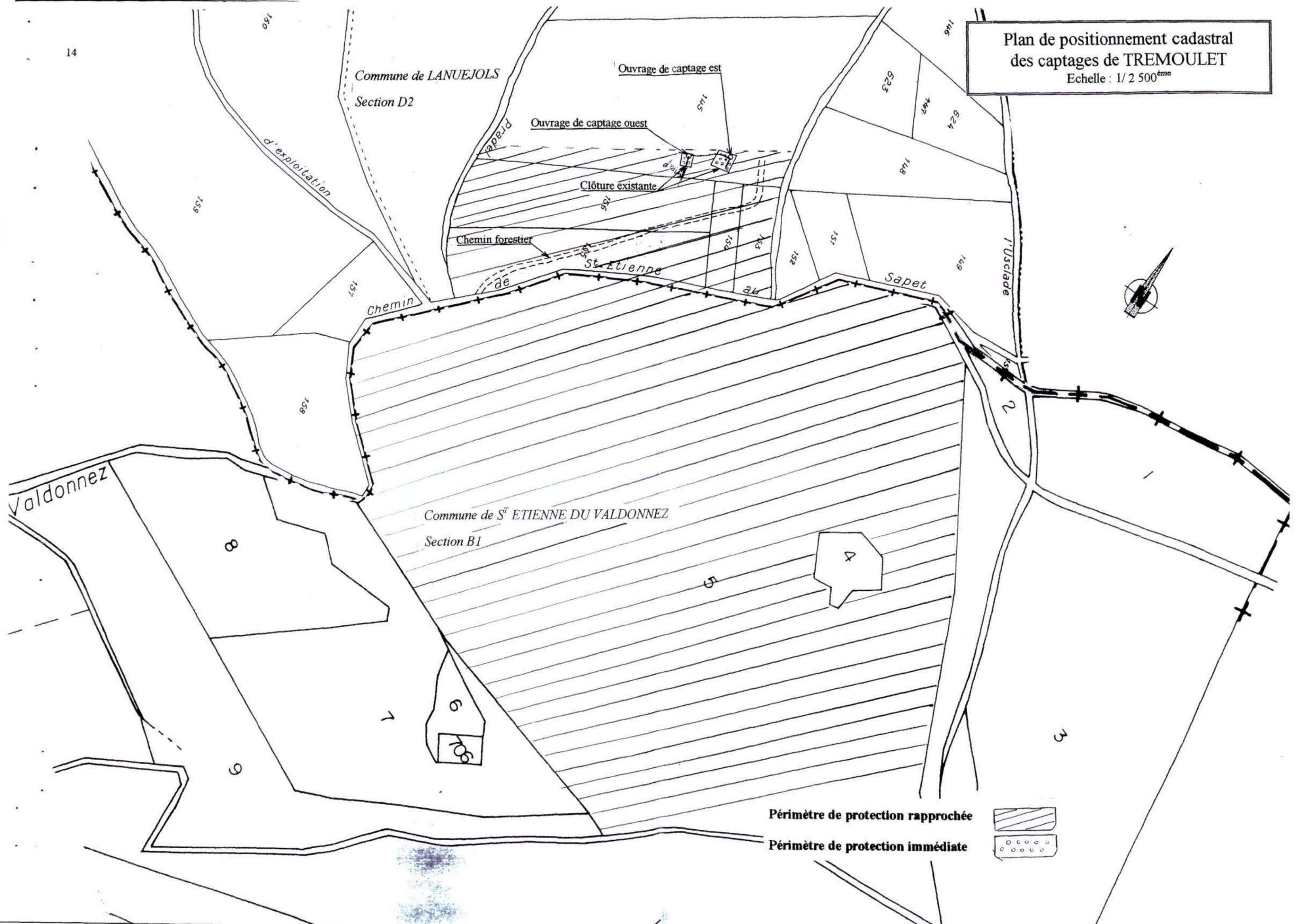
La somme des pesticides reste au dessous des 0,5 µg/l.

## II-6-BACTERIOLOGIE:

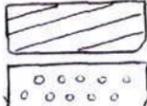
L'eau est parfois polluée par des bactéries (au moment où le pH est le plus acide?), cela correspond peut être à des périodes pluvieuses pendant lesquelles les déjections animales sont entraînées (voir tableau bactériologie).

Une désinfection est nécessaire.

**Plan de positionnement cadastral  
des captages de TREMOULET**  
Echelle : 1/2 500<sup>ème</sup>



**Périmètre de protection rapprochée**  
**Périmètre de protection immédiate**



## II-7-PERIMETRES DE PROTECTION:

Le Périmètre de Protection Immédiate devra être étendu en amont (vers le sud ) afin de dépasser le talus qui limite les zones de drainage.

PPI parcelle 145 section D2 LANUEJOLS.

A l'est et à l'ouest je propose un périmètre à 10m; et vers le sud de 20m .

Grillagés de 2m de hauteur et entretenus annuellement, le portail d'entrée sera maintenu fermé

Le Périmètre de Protection Rapprochée sera défini de façon à empêcher l'utilisation de pesticides dans le bassin amont du captage soit: Parcelles 145/153/154/155/156 section D2 LANUEJOLS  
Parcelle 5 section B1 SAINT ETIENNE DU VALDONNEZ

## II-8-CONCLUSION

L'eau des captages de Tremoulet, utilisée à l'adduction d'eau potable, sera désinfectée.

Les périmètres de protection seront réalisés et les prescriptions générales relatives aux périmètres de protections respectées (énumérées en conclusion générale).

Un suivi physico-chimique et bactériologique annuel de type P1 devra être continué au niveau de l'eau brute. Un suivi spécial sera également effectué sur les trois pesticides retrouvés lors de l'analyse spécifique.

Compte tenu de ce qui précède un avis favorable est retenu.

## III-CAPTAGES DU PRAT DE LAFONT

Il alimente le hameau de VAREILLES dont les besoins estimés hommes et animaux sont de 25m<sup>3</sup>/jour.

Le 28/05/97 le débit mesuré était de 42m<sup>3</sup>/jour.

Localisation en coordonnées Lambert III.

x=699,88 y=3242,92 z=990

### III-1-DESCRIPTION:

Lors de notre visite, la galerie n'a pas pu être observée, car une lourde fermeture en béton codamne l'entrée, une vague clôture existe mais une végétation plus dense et un petit relief délimitent la zone. Des champs servent au pacage d'animaux en petit nombre, en dehors de la période hivernale, les champs semblent posséder une terre profonde et assez grasse.

Présence de bois en amont.

Les échantillons ramassés sur le site sont des schistes quarzites.

### III-2-GEOLOGIE:

La carte géologique de Mende note un substratum schisteux recouvert d'alluvions récentes.

Le captage est creusé dans les alluvions (sol et produits d'altération) délimitant un relief entre les champs...

### III-3-HYDROLOGIE:

Dans la proximité amont du captage on ne constate pas d'écoulements.

# Plan de positionnement cadastral du captage du PRAT DE LAFONT

Echelle : 1 / 2 500<sup>ème</sup>



**Périmètre de protection rapprochée**

**Périmètre de protection immédiate**

Commune de LANUEJOLS

Section C5

### III-4-HYDROGEOLOGIE:

La galerie draine les écoulements en provenance du sol des champs et des bois situés en amont. Le sol semble suffisamment profond pour constituer une alimentation pérenne.

### III-5-RESERVE EN EAU:

Un captage de 25 m<sup>3</sup>/jour nous a été signalé comme possible par le fontainier; attention toutefois à l'étiage!

### III-6-HYDROCHIMIE:

L'eau est très acide, peu minéralisée correspondant à une zone de schistes avec des argiles sableuses aquifères...

On note cependant la présence de fluorures et de silicates.

### III-7-BACTERIOLOGIE:

L'eau a été analysée et reconnue non conforme (voir bactériologie), nous avons en effet observé les excréments d'animaux qui ont été parqués dans un champ juste au dessus du captage, la contamination est inévitable, une désinfection est nécessaire.

### III-8-PERIMETRES DE PROTECTION:

Le Périmètre de Protection Immédiate devra voir sa cloture entièrement renouvelée par un grillage de 2 m de hauteur, avec un portillon fermé à clef, autour de la parcelle 701 cadastre LANUEJOLS C5.

Le Périmètre de Protection Rapprochée sera constitué des terrains situés à l'amont immédiat qu'ils soient des prés ou des bois:

PPR parcelles 569/570/571/585 cadastre LANUEJOLS C5.

### III-9-CONCLUSION

L'eau du captage du Prat de Lafont, utilisée à l'alimentation en eau potable, devra être désinfectée. Les périmètres de protection seront réalisés et les prescriptions générales relatives aux périmètres de protections respectées (énumérées en conclusion générale).

Un suivi physico-chimique et bactériologique annuel de type P1 devra être continué au niveau de l'eau brute.

Les champs composant le périmètre de protection rapprochée seront interdits au pacage en cas d'aggravation de la contamination bactériologique.

Compte tenu de ce qui précède, un avis favorable est retenu.

### IV-CAPTAGE DE L'ADRET:

Il alimente le village de VITROLLES dont les besoins sont estimés à 12 m<sup>3</sup>/jour.

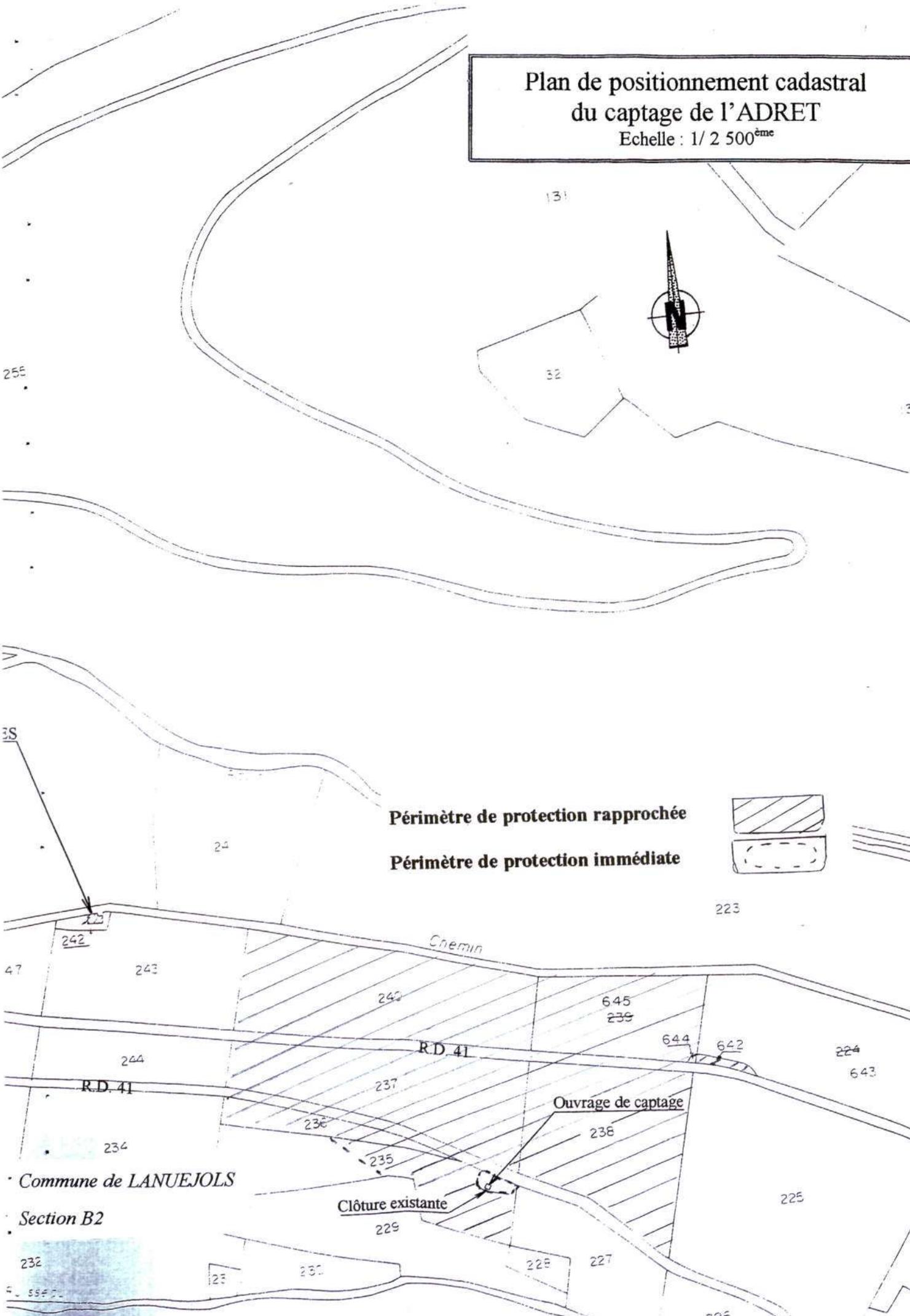
Le 28/05/97 le débit mesuré était de 24 m<sup>3</sup>/jour.

Localisation en coordonnées Lambert III

x=701,00 y=3245,24 z=950

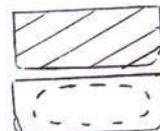
# Plan de positionnement cadastral du captage de l'ADRET

Echelle : 1/2 500<sup>ème</sup>



**Périmètre de protection rapprochée**

**Périmètre de protection immédiate**



Commune de LANUEJOLS

Section B2

232

554 555 556

#### IV-1-DESCRIPTION:

Ce captage est situé juste en dessous d'une route goudronnée (8m), faiblement fréquentée, mais représentant un risque certain, la prise se situe au pied d'une petite falaise de calcaires au pendage de 20° Sud. Deux drains latéraux de quelques mètres collectent les écoulements.  
Le débit mesuré est de 0,66 m<sup>3</sup>/h, soit 16 m<sup>3</sup>/jour.

#### IV-2-GEOLOGIE:

La carte géologique rattache ces terrains aux calcaires du Pliensbachien, qui vers le Nord sont en contact par faille avec l'Aalénien supérieur et le Bajocien inférieur calcaire.

#### IV-3-HYDROLOGIE:

Des écoulements peuvent suivre le bord de la route et dévaler vers le captage.

#### IV-4-HYDROGEOLOGIE:

Les éléments en notre possession sont trop vagues pour définir l'extension de l'aquifère.  
Les calcaires contre lesquels s'appuie le point d'eau constituent le réservoir aquifère.

#### IV-5-HYDROCHIMIE:

L'eau présente un faciès carbonaté et calcomagnésique.  
On note la présence de fluorures, silicates, chlorures, sulfates, nitrates...

#### IV-6-BACTERIOLOGIE:

L'eau est fréquemment contaminée (voir tableau bactériologie).  
Une désinfection est nécessaire.

#### IV-7-RESSOURCE EN EAU:

Attention à l'étiage, la réserve semble limitée...

#### IV-8-PERIMETRES DE PROTECTION:

Le Périmètre de Protection Immédiate sera grillagé depuis le bord de la route, une porte sera placée au meilleur endroit pour accéder à la descente, le grillage descendra le talus et fermera la partie basse à au moins 5 m du captage, l'écoulement de la route sera canalisé pour être rejeté en aval du captage...

PPI parcelle 235 cadastre LANUEJOLS B2.

Le Périmètre de Protection Rapprochée regroupe les parcelles situées dans une certaine proximité amont, soit les parcelles 235/236/237/238/240/642/644/645.

Un Périmètre de Protection éloignée peut être défini (voir carte), il regroupe la zone géographique des calcaires pouvant contribuer à l'alimentation du réservoir aquifère mais dont l'extension n'a pas été formellement prouvée.

#### IV-9-CONCLUSION

L'eau du captage de l'Adret, utilisée à l'alimentation en eau potable, devra être désinfectée.

Les périmètres de protection seront réalisés et les prescriptions générales relatives aux périmètres de protections respectées (énumérées en conclusion générale).

Un suivi physico-chimique et bactériologique annuel de type P1 devra être continué au niveau de l'eau brute.

Une attention particulière sera apportée au déclenchement d'une alerte en cas de pollution liée aux engins de transport de carburant ou autres produits chimiques et polluants.

Compte tenu de ce qui précède un avis favorable est retenu.

#### V-CAPTAGE DU BUISSON:

Ce captage alimente le village de Brajon;

Les besoins sont estimés à 5 m<sup>3</sup>/jour.

Le 28/05/97 le débit mesuré était de 56 m<sup>3</sup>/jour.

Localisation en coordonnées Lambert III

x=700,66 y=3243,47 z=1017

#### V-1-DESCRIPTION:

Le captage est situé en plein champ, un réceptacle reçoit l'eau collectée par un drain (tuyau dont il est impossible de voir la longueur et la taille).

Le sol est profond et gras.

Le débit mesuré est de 1,65 m<sup>3</sup>/h, soit environ 40 m<sup>3</sup>/jour.

#### V-2-GEOLOGIE:

Le captage est localisé dans une zone schisteuse d'après la carte géologique de Mende.

La zone de champ correspond à une terre argileuse(située en dessous de bois)...

#### V-3-HYDROGEOLOGIE:

L'écoulement correspond à des circulations dans les formations superficielles épaisses (>1m) qui recouvrent les pentes au dessus du village de Brajon vers le Sud ( le captage d'altitude 1000 m environ peut recevoir des écoulements depuis 1200 m d'altitude en amont ).

#### V-4-HYDROCHIMIE:

L'eau est acide et peu minéralisée correspondant aux caractéristiques de l'aquifère local et au faible transit depuis l'impluvium.

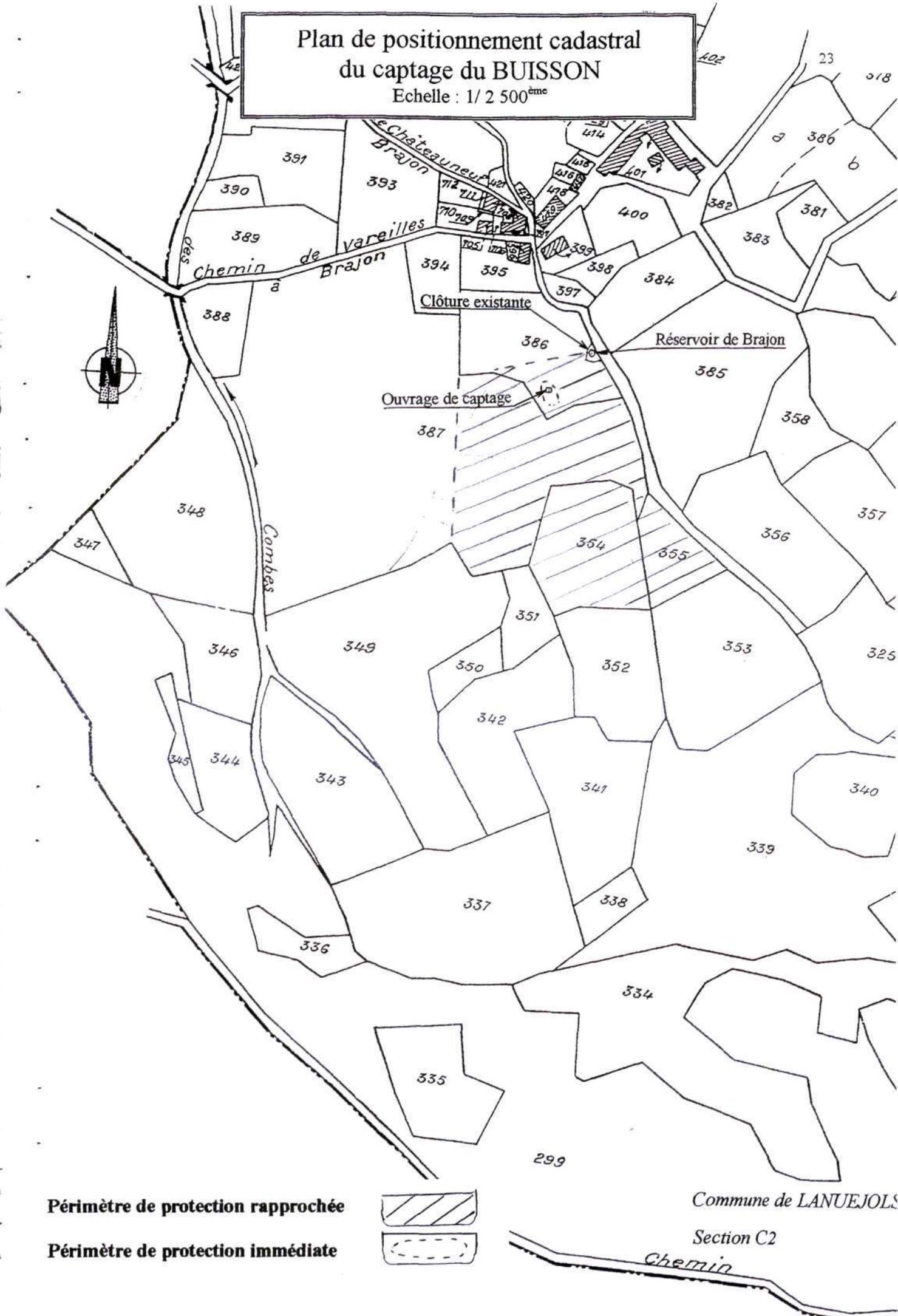
On note cependant la présence de fluorures, silicates, chlorures.

#### V-5-BACTERIOLOGIE:

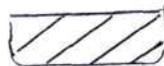
L'eau est parfois contaminée et nécessite une désinfection(voir tableau bactériologie).

# Plan de positionnement cadastral du captage du BUISSON

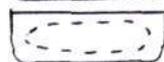
Echelle : 1/2 500<sup>ème</sup>



**Périmètre de protection rapprochée**



**Périmètre de protection immédiate**



Commune de LANUEJOLS

Section C2

Chemin

#### V-6-RESERVE EN EAU:

Au vu des besoins, la demande restera inférieure aux réserves.

#### V-7-PERIMETRES DE PROTECTION:

Le Périmètre de Protection Immédiate sera cloturé englobant vers l'amont une distance de 10 m (au sud) et vers l'aval de 2 m (au nord) par un grillage piqueté et un portillon maintenu fermé, un système de prélèvement et de visite sera mis en place.

PPI parcelle 386 cadastre LANUEJOLS C2.

Le Périmètre de protection rapprochée englobera les parcelles ayant un rapport direct avec le captage,

soit PPR 386/387 partie Est/354/355 LANUEJOLS C2.

#### V-8-CONCLUSION

L'eau du captage du Buisson, utilisée à l'alimentation en eau potable, devra être désinfectée.

Les périmètres de protection seront réalisés et les prescriptions générales relatives aux périmètres de protections respectées (énumérées en conclusion générale).

Un suivi physico-chimique et bactériologique annuel de type P1 devra être continué au niveau de l'eau brute.

Pour ce captage, la stabulation libre sera interdite en amont.

Compte tenu de ce qui précède un avis favorable est retenu.

#### VI-CONCLUSION GENERALE

**Dans l'intérêt général, les prescriptions suivantes devront être respectées.**

##### **Périmètre de protection immédiate:**

A l'intérieur de ce périmètre, toutes les activités autres que celles liées à l'exploitation et l'entretien des captages seront interdites.

Les limites du périmètre seront grillagées(2 m de hauteur) .

Un portillon fermé à clef complètera l'installation.

##### **Périmètre de protection rapprochée:**

##### **Interdictions**

Certaines des interdictions proposées ci-dessous pourront paraître sans objet vu le caractère isolé de ce secteur, mais sont tout de même rappelées à titre de précaution.

Les activités suivantes devront donc être interdites:

- l'implantation d'ouvrages de transport d'eaux usées d'origine domestique.
- La création de toute nouvelle installation d'assainissement individuel ou collectif.
- L'installation de dépôts d'ordures ménagères, d'immondices, de débris, de fumiers, de produits radioactifs et de tous produits et matières susceptibles d'altérer la qualité des eaux.
- L'ouverture et l'exploitation de carrières.
- Le stockage ou l'épandage de tous produits ou substances toxiques destinées à la fertilisation des sols ou à la lutte contre les ennemis des cultures.
- Le parage des animaux(avec apport de nourriture et non la stabulation libre).

- L'implantation de canalisations d'hydrocarbures liquides ou de tous autres produits liquides reconnus toxiques.

- Les installations de stockage d'hydrocarbures liquides, qu'elles soient ou non déjà soumises aux formalités réglementaires de déclaration ou autorisation en application de la réglementation en vigueur, et que ces stockages soient prévus enterrés, à l'air libre, ou à l'intérieur d'un bâtiment.

- L'implantation ou la construction de manufactures, ateliers, usines, magasins, chantiers et de tous établissements industriels, commerciaux ou agricoles, qu'ils relèvent ou non de la législation sur les établissements classés.

### **Règlementations**

Les activités suivantes devront respecter les règles particulières énoncées ci-dessous:

- Les installations d'assainissement individuel devront être vérifiées. En cas de nécessité de rénovation, les travaux ne pourront être réalisés qu'après avis favorable de l'autorité sanitaire.

- La construction ou la modification de voies de communication feront l'objet de déclaration préalable auprès de l'autorité sanitaire, qui pourra prescrire des aménagements appropriés pour la protection de la ressource en fonction de la nature des projets.

- Il en sera de même en cas de changement de destination de voies de communication existantes, sans travaux d'aménagements.

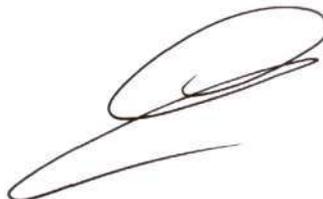
- La réalisation de puits ou forages relevant du régime de la simple déclaration sera soumise à autorisation (loi sur l'eau). Les ouvrages seront réalisés en respectant les règles sanitaires.

- Les opérations de déboisement ou de débroussaillage restent autorisées si elles n'entraînent pas la disparition totale du couvert végétal, qui permet le maintien des sols et assure donc une protection de l'aquifère.

Jean-Marc GINESTY

Hydrogéologue agréé en matière d'hygiène publique  
Docteur en Sciences de l'eau

Nîmes le 31 décembre 1998



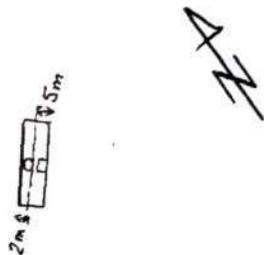
Captages de Rioussel



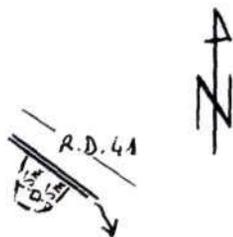
Captages de Tremoulet



PERIMETRES DE PROTECTIONS IMMEDIATES



Captage du Prat de Lafont



Captage de l'Adret



Captage du Buisson



**Résultat des analyses du captage du PRAT DE LAFONT :**

Date	Type	Contamination bactérienne						pH	Conclusion
		Germes à 22°	Germes à 37°	Coliformes thermotol.	Strepto. fécaux	Coliformes totaux	Anaérobies Sulfitorédu.		
08/08/89	III	-	-	0	0	0	-	5,9	Eau conforme
07/05/91	P1	2	2	0	10	0	0	5,45	Eau non conforme
	D1	42	7	0	20	-	-	5,75	Eau non conforme
01/12/94	P1	2	3	0	0	2	0	5,45	Eau non conforme
	D1	2	2	0	0	-	-	5,7	Eau conforme
23/01/96	P1	24	2	0	0	29	0	5,5	Eau non conforme
	D1	0	2	0	0	-	-	5,95	Eau conforme
27/02/97	P1	0	0	0	0	0	0	5,6	Eau conforme
	D1	2	0	0	0	-	-	5,85	Eau conforme
11/06/97	1 <sup>ère</sup> ad.	0	0	0	0	0	0	5,55	Eau conforme

**Résultat des analyses du captage de L'ADRET :**

Date	Type	Contamination bactérienne						pH	Conclusion
		Germes à 22°	Germes à 37°	Coliformes thermotol.	Strepto. fécaux	Coliformes totaux	Anaérobies Sulfitorédu.		
08/08/89	III	-	-	0	0	0	-	7,6	Eau conforme
07/05/91	P1	14	1	0	0	70	-	-	Eau non conforme
	D1	72	4	0	0	-	-	7,7	Eau conforme
13/01/93	P1	200	23	0	0	40	20	7,45	Eau non conforme
01/12/94	P1	40	2	0	0	10	0	7,25	Eau non conforme
	D1	27	0	0	0	-	-	7,5	Eau conforme
23/01/96	P1	43	1	50	0	50	0	7,45	Eau non conforme
	D1	69	5	4	3	-	-	-	Eau non conforme
27/02/97	P1	127	0	2	0	1	0	7,65	Eau non conforme
	D1	232	0	0	0	-	-	7,8	Eau conforme
11/06/97	1 <sup>ère</sup> ad.	17	9	0	0	0	0	7,45	Eau conforme

**Résultat des analyses des captages du RIOUSSET amont (Am) et aval (Av) :**

Date	Type	Contamination bactérienne						pH	Conclusion
		Germes à 22°	Germes à 37°	Coliformes thermotol.	Strepto. fécaux	Coliformes totaux	Anaérobies Sulfitorédu.		
08/08/89	III	-	-	0	0	0	-	7.75	Eau conforme
07/05/91	P1 (Av)	2	3	0	0	0	0	7.65	Eau conforme
	D1	4	8	0	0	-	-	7.75	Eau conforme
29/04/92	1 <sup>ère</sup> ad (Am)	4	0	0	0	0	0	7.8	Eau conforme
13/01/93	P1 (Av)	44	1	0	0	8	5	7.5	Eau non conforme
	P1 (Am)	2	1	0	0	4	0	7.35	Eau non conforme
01/12/94	P1 (Am)	9	2	0	0	6	0	7.4	Eau non conforme
	D1	25	9	0	0	-	-	7.55	Eau conforme
23/01/96	P1 (Am)	64	1	0	1	8	0	7.5	Eau non conforme
	D1	13	1	1	1	-	-	7.6	Eau non conforme
27/02/97	P1 (Am)	5	0	0	0	0	0	7.8	Eau conforme
	D1	125	0	0	0	-	-	7.9	Eau conforme
11/06/97	1 <sup>ère</sup> ad. (Am)	0	0	0	0	0	0	7.44	Eau conforme
	1 <sup>ère</sup> ad. (Av)	16	11	0	0	0	0	7.58	Eau conforme

**Résultat des analyses des captages de TREMOULET (Le Vialas) :**

Date	Type	Contamination bactérienne						pH	Conclusion
		Germes à 22°	Germes à 37°	Coliformes thermotol.	Strepto. fécaux	Coliformes totaux	Anaérobies Sulfitorédu.		
08/08/89	III	-	-	0	0	0	-	6,7	Eau conforme
07/05/91	P1	11	5	0	0	140	0	6,3	Eau non conforme
	D1 (le Boy)	5	2	0	0	-	-	6,45	Eau conforme
13/01/93	P1	7	2	0	0	12	0	6,15	Eau non conforme
01/12/94	P1	23	7	0	0	4	0	5,85	Eau non conforme
	D1 (le Viala)	6	1	0	0	-	-	6,1	Eau conforme
	D1 (le Boy)	1	1	0	0	-	-	6,3	Eau conforme
23/01/96	P1	10	1	0	0	2	0	5,9	Eau non conforme
	D1 (le Viala)	36	2	0	0	-	-	6,55	Eau conforme
	D1 (le Boy)	64	3	0	0	-	-	6,9	Eau conforme
27/02/97	P1	16	0	0	0	0	0	6,75	Eau conforme
	D1 (Finiols)	3	0	0	0	-	-	6,5	Eau conforme
	D1 (le Boy)	0	0	0	0	-	-	6,5	Eau conforme
11/06/97	1 <sup>ère</sup> ad.	0	1	0	0	0	0	6,33	Eau conforme

**Résultat des analyses du captage du BUISSON :**

Date	Type	Contamination bactérienne						pH	Conclusion
		Germes à 22°	Germes à 37°	Coliformes thermotol.	Strepto. fécaux	Coliformes totaux	Anaérobies Sulfitorédu.		
08/08/89	III	-	-	0	0	0	-	6,45	Eau conforme
07/05/91	P1	2	1	0	0	6	0	6,45	Eau non conforme
	D1	1	5	0	0	-	-	6,6	Eau conforme
13/01/93	P1	10	2	0	0	10	0	5,9	Eau non conforme
01/12/94	P1	6	1	7	0	8	0	6,3	Eau non conforme
	D1	30	0	0	0	-	-	6,2	Eau conforme
23/01/96	P1	> 300	8	0	0	0	0	6,5	Eau conforme
	D1	14	13	0	0	-	-	6,4	Eau conforme
27/02/97	P1	5	0	0	0	0	0	6,3	Eau conforme
	D1	6	0	0	0	-	-	6,45	Eau conforme
11/06/97	1 <sup>ère</sup> ad.	1	0	0	0	0	0	6,35	Eau conforme



**BULLETIN D'ANALYSE**

Dossier n° : M0000015820-970612-4411	CABINET COUET 16, allée Piencaut
Echantillon n° : M970612-10046	
Produit : EAUX D'ALIMENTATION NON TRAITEES	
Exploitant : LANUEJOLS	
Bulletin N° 970617902 Page : 1 sur 3	48000 MENDE
Date de réception 11/06/1997	Motif de l'analyse Analyse de première
Date de prélèvement 11/06/1997	Type de visite
heure de prélèvement	Flacons fournis O/N 0
Prélevé par IBB34 GELY CHRISTIAN	Type d'analyse
Lieu de prélèvement LANUEJOLS	
Localisation exacte Captage "Riou Set Nouveau" <i>Amont</i>	
Conditions de prel.	

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	LIMITE BASSE	LIMITE HAUTE
<b>MESURES SUR PLACE (PRELEVEUR)</b>				
TEMPERATURE DE L'AIR	20.0	°C		
TEMPERATURE DE L'EAU	8.9	°C		
OXYGENE DISSOUS	9.2	mg/l		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>				
BACT. AER. REVIVIFIABLES A 37 ° - 24 H	0	/ml		
BACT. AER. REVIVIFIABLES A 22 ° - 72 H	0	/ml		
COLIFORMES TOTAUX / 100 ml (MS)	0	/100 ml		
COLIFORMES THERMOTOLERANTS / 100	0	/100 ml		
STREPTOCOQUES FECAUX / 100 ml (MS)	0	/100 ml		
SPORES BACT. ANAER. SULFITO RED.	0	/20 ml		
<b>*CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>				
TURBIDITE NEPHELOMETRIQUE	0.30	NTU		2.00
COLORATION	0	mg/l Pt		15
ODEUR SAVEUR A 25 ° C	0	dilut.		3
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>				
pH A 20 ° C	7.44	unitéspH	6.50	9.00
TITRE ALCALIMETRIQUE COMPLET	26.4	°F		
TITRE HYDROTIMETRIQUE	28.5	°F		
ANHYDRIDE CARBONIQUE LIBRE	60.0	mg CO2/l		
HYDROGENOCARBONATES	322	mg/l		
CARBONATES	<6	mg/l CO3		
ESSAI MARBRE PH	7.43	unitéspH		
ESSAI MARBRE TAC	25.0	°F		
<b>MINERALISATION</b>				
RESIDU SEC A 180°C	260	mg/l		1500

Dossier n° : M0000015820-970612-4411  
 Echantillon n° : M970612-10046  
 Produit : EAUX D'ALIMENTATION NON TRAITEES  
 Exploitant : LANUEJOLS  
 Bulletin N° 970617902 Page : 2 sur 3

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	LIMITE BASSE	LIMITE HAUTE
CONDUCTIVITE A 20 ° C	441.0	µS/cm		
MAGNESIUM	20.2	mg/l		50.0
POTASSIUM	0.40	mg/l		12.00
SODIUM	<0.2	mg/l		150.0
CALCIUM	80.0	mg/l		
CHLORURES	4.5	mg/l		200.0
SILICATES (EN SIO2)	4.8	mgSiO2/l		
SULFATES	5	mg/l		250
<b>FER ET MANGANESE</b>				
FER TOTAL	<20	µg/l		200
MANGANESE TOTAL	<5	µg/l		50
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>				
AMMONIUM (EN NH4)	<0.05	mg/l		0.50
NITRITES (EN NO2)	<0.01	mg/l		0.10
NITRATES (EN NO3)	6.0	mg/l		50.0
ORTHOPHOSPHATES (EN PO4)	<0.05	mg/l		
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>				
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	1.00	mg C/l		
HYDROGENE SULFURE (PRES = 1, ABS =	0			
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS</b>				
FLUORURES	55	µg/l		1500
ALUMINIUM TOTAL	0.007	mg/l		0.200
ARSENIC	<5	µg/l		50
CADMIUM	<1	µg/l		5.0
CHROME TOTAL	<5	µg/l		50
CUIVRE	<0.02	mg/l		1.00
CYANURES TOTAUX	<10	µg/l CN		50
MERCURE	<0.5	µg/l		1.0
NICKEL	<20	µg/l		50.0
PLOMB	<5	µg/l		50.0
SELENIUM	<5	µg/l		10
ZINC	<0.02	mg/l		5.00
ANTIMOINE	<5	µg/l		10

Dossier n° : M0000015820-970612-4411  
Echantillon n° : M970612-10046  
Produit : EAUX D'ALIMENTATION NON TRAITEES  
Exploitant : LANUEJOLS  
Bulletin N° 970617902 Page : 3 sur 3

*Conclusion : Les éléments analysés sur cet échantillon, répondent aux critères exigibles pour les eaux d'alimentation.*

Date de validation : 27/06/97

Date d'édition du bulletin : 27/06/97

Destinataires : DDASS 48  
LANUEJOLS  
COUET

Le Directeur du Laboratoire  
Dr L. Garrelly



BULLETIN D'ANALYSE

Dossier n° : M0000015820-970612-4411  
Echantillon n° : M970612-10047  
Produit : EAUX D'ALIMENTATION NON TRAITEES  
Exploitant : LANUEJOLS  
Bulletin N° 970617903 Page : 1 sur 3

CABINET COUET 16, allée Piencaut

48000 MENDE

Date de réception	11/06/1997	Motif de l'analyse	Analyse de première
Date de prélèvement	11/06/1997	Type de visite	
heure de prélèvement		Flacons fournis O/N	O
Prélevé par	IBB34 GELY CHRISTIAN	Type d'analyse	
Lieu de prélèvement	LANUEJOLS		
Localisation exacte	Captage "Riou Set Ancien (mélange)" <i>Aval</i>		
Conditions de prel.			

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	LIMITE BASSE	LIMITE HAUTE
<b>MESURES SUR PLACE (PRELEVEUR)</b>				
TEMPERATURE DE L'AIR	20.0	°C		
TEMPERATURE DE L'EAU	7.4	°C		
OXYGENE DISSOUS	9.4	mg/l		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>				
BACT. AER. REVIVIFIABLES A 37 ° - 24 H	11	/ml		
BACT. AER. REVIVIFIABLES A 22 ° - 72 H	16	/ml		
COLIFORMES TOTAUX / 100 ml (MS)	0	/100 ml		
COLIFORMES THERMOTOLERANTS / 100	0	/100 ml		
STREPTOCOQUES FECAUX / 100 ml (MS)	0	/100 ml		
SPORES BACT. ANAER. SULFITO RED.	0	/20 ml		
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>				
TURBIDITE NEPHELOMETRIQUE	2.00	NTU		2.00
COLORATION	0	mg/l Pt		15
ODEUR SAVEUR A 25 ° C	0	dilut.		3
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>				
pH A 20 ° C	7.58	unitéspH	6.50	9.00
TITRE ALCALIMETRIQUE COMPLET	28.0	°F		
TITRE HYDROTIMETRIQUE	31.4	°F		
ANHYDRIDE CARBONIQUE LIBRE	77.7	mg CO2/l		
HYDROGENOCARBONATES	341	mg/l		
CARBONATES	<6	mg/l CO3		
ESSAI MARBRE PH	7.45	unitéspH		
ESSAI MARBRE TAC	25.9	°F		
<b>MINERALISATION</b>				
RESIDU SEC A 180°C	300	mg/l		1500

Dossier n° : M0000015820-970612-4411  
 Echantillon n° : M970612-10047  
 Produit : EAUX D'ALIMENTATION NON TRAITEES  
 Exploitant : LANUEJOLS  
 Bulletin N° 970617903 Page : 2 sur 3

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	LIMITE BASSE	LIMITE HAUTE
CONDUCTIVITE A 20 ° C	483.0	µS/cm		
MAGNESIUM	21.6	mg/l		50.0
POTASSIUM	0.20	mg/l		12.00
SODIUM	1.0	mg/l		150.0
CALCIUM	88.5	mg/l		
CHLORURES	6.9	mg/l		200.0
SILICATES (EN SIO2)	6.6	mgSiO2/l		
SULFATES	6	mg/l		250
<b>FER ET MANGANESE</b>				
FER TOTAL	<20	µg/l		200
MANGANESE TOTAL	<5	µg/l		50
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>				
AMMONIUM (EN NH4)	<0.05	mg/l		0.50
NITRITES (EN NO2)	<0.01	mg/l		0.10
NITRATES (EN NO3)	6.6	mg/l		50.0
ORTHOPHOSPHATES (EN PO4)	<0.05	mg/l		
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>				
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	0.74	mg C/l		
HYDROGENE SULFURE (PRES = 1, ABS =	0			
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS</b>				
FLUORURES	55	µg/l		1500
ALUMINIUM TOTAL	0.060	mg/l		0.200
ARSENIC	<5	µg/l		50
CADMIUM	<1	µg/l		5.0
CHROME TOTAL	<5	µg/l		50
CUIVRE	<0.02	mg/l		1.00
CYANURES TOTAUX	<10	µg/l CN		50
MERCURE	<0.5	µg/l		1.0
NICKEL	<20	µg/l		50.0
PLOMB	<5	µg/l		50.0
SELENIUM	<5	µg/l		10
ZINC	<0.02	mg/l		5.00
ANTIMOINE	<5	µg/l		10

Dossier n° :	M0000015820-970612-4411
Echantillon n° :	M970612-10047
Produit :	EAUX D'ALIMENTATION NON TRAITEES
Exploitant :	LANUEJOLS
Bulletin N°	970617903

Page : 3 sur 3

**Conclusion :** *Les éléments analysés sur cet échantillon, répondent aux critères exigibles pour les eaux d'alimentation.*

Date de validation : 27/06/97

Date d'édition du bulletin : 27/06/97

Destinataires : DDASS 48  
LANUEJOLS  
COUET

Le Directeur du Laboratoire  
Dr L. Garfally



BULLETIN D'ANALYSE

Dossier n° : M0000015820-970612-4411  
Echantillon n° : M970612-10042  
Produit : EAUX D'ALIMENTATION NON TRAITEES  
Exploitant : LANUEJOLS  
Bulletin N° 970617363 Page : 1 sur 3

CABINET COUET 16, allée Piencaut

48000 MENDE

Date de réception	11/06/1997	Motif de l'analyse	<b>Analyse de première</b>
Date de prélèvement	11/06/1997	Type de visite	
heure de prélèvement		Flacons fournis O/N	O
Prélevé par	IBB34 GELY CHRISTIAN	Type d'analyse	
Lieu de prélèvement	LANUEJOLS		
Localisation exacte	Captage "Tremolet"		
Conditions de prel.			

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	LIMITE BASSE	LIMITE HAUTE
<b>MESURES SUR PLACE (PRELEVEUR)</b>				
TEMPERATURE DE L'AIR	20.0	°C		
TEMPERATURE DE L'EAU	8.0	°C		
OXYGENE DISSOUS	9.6	mg/l		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>				
BACT. AER. REVIVIFIABLES A 37 ° - 24 H	0	/ml		
BACT. AER. REVIVIFIABLES A 22 ° - 72 H	1	/ml		
COLIFORMES TOTAUX / 100 ml (MS)	0	/100 ml		
COLIFORMES THERMOTOLERANTS / 100	0	/100 ml		
STREPTOCOQUES FECAUX / 100 ml (MS)	0	/100 ml		
SPORES BACT. ANAER. SULFITE RED.	0	/20 ml		
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>				
TURBIDITE NEPHELOMETRIQUE	<0.1	NTU		2.00
COLORATION	0	mg/l Pt		15
ODEUR SAVEUR A 25 ° C	0	dilut.		3
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>				
pH A 20 ° C	6.33	unitéspH	6.50	9.00
TITRE ALCALIMETRIQUE COMPLET	1.9	°F		
TITRE HYDROTIMETRIQUE	2.4	°F		
ANHYDRIDE CARBONIQUE LIBRE	17.5	mg CO2/l		
HYDROGENOCARBONATES	23	mg/l		
CARBONATES	<6	mg/l CO3		
ESSAI MARBRE PH	8.48	unitéspH		
ESSAI MARBRE TAC	4.3	°F		
<b>MINERALISATION</b>				
RESIDU SEC A 180°C	30	mg/l		1500

Dossier n° : M0000015820-970612-4411  
 Echantillon n° : M970612-10042  
 Produit : EAUX D'ALIMENTATION NON TRAITEES  
 Exploitant : LANUEJOLS  
 Bulletin N° 970617363 Page : 2 sur 3

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	LIMITE BASSE	LIMITE HAUTE
CONDUCTIVITE A 20 ° C	39.0	µS/cm		
MAGNESIUM	1.7	mg/l		50.0
POTASSIUM	0.70	mg/l		12.00
SODIUM	2.3	mg/l		150.0
CALCIUM	6.7	mg/l		
CHLORURES	7.2	mg/l		200.0
SILICATES (EN SIO2)	11.4	mgSiO2/l		
SULFATES	3	mg/l		250
<b>FER ET MANGANESE</b>				
FER TOTAL	<20	µg/l		200
MANGANESE TOTAL	<5	µg/l		50
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>				
AMMONIUM (EN NH4)	<0.05	mg/l		0.50
NITRITES (EN NO2)	<0.01	mg/l		0.10
NITRATES (EN NO3)	<1	mg/l		50.0
ORTHOPHOSPHATES (EN PO4)	<0.05	mg/l		
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>				
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	0.21	mg C/l		
HYDROGENE SULFURE (PRES = 1, ABS =	0			
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS</b>				
FLUORURES	60	µg/l		1500
ALUMINIUM TOTAL	0.021	mg/l		0.200
ARSENIC	<5	µg/l		50
CADMIUM	<1	µg/l		5.0
CHROME TOTAL	<5	µg/l		50
CUIVRE	<0.02	mg/l		1.00
CYANURES TOTAUX	<10	µg/l CN		50
MERCURE	<0.5	µg/l		1.0
NICKEL	<20	µg/l		50.0
PLOMB	<5	µg/l		50.0
SELENIUM	<5	µg/l		10
ZINC	<0.02	mg/l		5.00
ANTIMOINE	<5	µg/l		10

Dossier n° :	M0000015820-970612-4411
Echantillon n° :	M970612-10042
Produit :	EAUX D'ALIMENTATION NON TRAITEES
Exploitant :	LANUEJOLS
Bulletin N°	970617363
	Page : 3 sur 3

**Conclusion :** *Un élément de l'analyse physico-chimique ne correspond pas aux normes des eaux destinées à la consommation humaine.*

Date de validation : 26/06/97

Date d'édition du bulletin : 26/06/97

Destinataires : DDASS 48  
LANUEJOLS  
COUET

Le Directeur du Laboratoire  
Dr L. Garrelly



BULLETIN D'ANALYSE

Dossier n° : M0000015820-970612-4411	CABINET COUET 16, allée Piencaut
Echantillon n° : M970612-10043	
Produit : EAUX D'ALIMENTATION NON TRAITEES	
Exploitant : LANUEJOLS	
Bulletin N° 970617364 Page : 1 sur 3	48000 MENDE
Date de réception 11/06/1997	Motif de l'analyse Analyse de première
Date de prélèvement 11/06/1997	Type de visite
heure de prélèvement	Flacons fournis O/N 0
Prélevé par IBB34 GELY CHRISTIAN	Type d'analyse
Lieu de prélèvement LANUEJOLS	
Localisation exacte Captage "Vareille"	
Conditions de prel.	

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	LIMITE BASSE	LIMITE HAUTE
<b>MESURES SUR PLACE (PRELEVEUR)</b>				
TEMPERATURE DE L'AIR	20.0	°C		
TEMPERATURE DE L'EAU	8.0	°C		
OXYGENE DISSOUS	9.3	mg/l		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>				
BACT. AER. REVIVIFIABLES A 37 ° - 24 H	0	/ml		
BACT. AER. REVIVIFIABLES A 22 ° - 72 H	0	/ml		
COLIFORMES TOTAUX / 100 ml (MS)	0	/100 ml		
COLIFORMES THERMOTOLERANTS / 100	0	/100 ml		
STREPTOCOQUES FECAUX / 100 ml (MS)	0	/100 ml		
SPORES BACT. ANAER. SULFITO RED.	0	/20 ml		
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>				
TURBIDITE NEPHELOMETRIQUE	<0.1	NTU		2.00
COLORATION	0	mg/l Pt		15
ODEUR SAVEUR A 25 ° C	0	dilut.		3
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>				
pH A 20 ° C	5.55	unitéspH	6.50	9.00
TITRE ALCALIMETRIQUE COMPLET	<1	°F		
TITRE HYDROTOMETRIQUE	1.7	°F		
ANHYDRIDE CARBONIQUE LIBRE	34.9	mg CO2/l		
HYDROGENOCARBONATES	10	mg/l		
CARBONATES	<6	mg/l CO3		
ESSAI MARBRE PH	8.06	unitéspH		
ESSAI MARBRE TAC	7.5	°F		
<b>MINERALISATION</b>				
RESIDU SEC A 180°C	17	mg/l		1500

Dossier n° : M0000015820-970612-4411  
 Echantillon n° : M970612-10043  
 Produit : EAUX D'ALIMENTATION NON TRAITEES  
 Exploitant : LANUEJOLS  
 Bulletin N° 970617364 Page : 2 sur 3

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	LIMITE BASSE	LIMITE HAUTE
CONDUCTIVITE A 20 ° C	26.0	µS/cm		
MAGNESIUM	0.8	mg/l		50.0
POTASSIUM	0.60	mg/l		12.00
SODIUM	1.9	mg/l		150.0
CALCIUM	6.6	mg/l		
CHLORURES	3.4	mg/l		200.0
SILICATES (EN SiO2)	8.9	mgSiO2/l		
SULFATES	1	mg/l		250
<b>FER ET MANGANESE</b>				
FER TOTAL	<20	µg/l		200
MANGANESE TOTAL	<5	µg/l		50
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>				
AMMONIUM (EN NH4)	<0.05	mg/l		0.50
NITRITES (EN NO2)	<0.01	mg/l		0.10
NITRATES (EN NO3)	1.2	mg/l		50.0
ORTHOPHOSPHATES (EN PO4)	<0.05	mg/l		
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>				
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	0.25	mg C/l		
HYDROGENE SULFURE (PRES = 1, ABS =	0			
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS</b>				
FLUORURES	76	µg/l		1500
ALUMINIUM TOTAL	0.022	mg/l		0.200
ARSENIC	<5	µg/l		50
CADMIUM	<1	µg/l		5.0
CHROME TOTAL	<5	µg/l		50
CUIVRE	<0.02	mg/l		1.00
CYANURES TOTAUX	<10	µg/l CN		50
MERCURE	<0.5	µg/l		1.0
NICKEL	<20	µg/l		50.0
PLOMB	<5	µg/l		50.0
SELENIUM	<5	µg/l		10
ZINC	<0.02	mg/l		5.00
ANTIMOINE	<5	µg/l		10

Dossier n° : M0000015820-970612-4411  
Echantillon n° : M970612-10043  
Produit : EAUX D'ALIMENTATION NON TRAITEES  
Exploitant : LANUEJOLS  
Bulletin N° 970617364 Page : 3 sur 3

**Conclusion :** *Un élément de l'analyse physico-chimique ne correspond pas aux normes des eaux destinées à la consommation humaine.*

Date de validation : 26/06/97

Date d'édition du bulletin : 26/06/97

Destinataires : DDASS 48  
LANUEJOLS  
COUET

Le Directeur du Laboratoire  
Dr L. Garrelly



BULLETIN D'ANALYSE

Dossier n° : M0000015820-970612-4411	CABINET COUET 16, allée Piencaut
Echantillon n° : M970612-10045	
Produit : EAUX D'ALIMENTATION NON TRAITEES	
Exploitant : LANUEJOLS	
Bulletin N° 970617901 Page : 1 sur 3	48000 MENDE
Date de réception 11/06/1997	Motif de l'analyse Analyse de première
Date de prélèvement 11/06/1997	Type de visite
heure de prélèvement	Flacons fournis O/N O
Prélevé par IBB34 GELY CHRISTIAN	Type d'analyse
Lieu de prélèvement LANUEJOLS	
Localisation exacte Captage "Vitrolles"	
Conditions de prel.	

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	LIMITE BASSE	LIMITE HAUTE
<b>MESURES SUR PLACE (PRELEVEUR)</b>				
TEMPERATURE DE L'AIR	20.0	°C		
TEMPERATURE DE L'EAU	9.3	°C		
OXYGENE DISSOUS	9.1	mg/l		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>				
BACT. AER. REVIVIFIABLES A 37 ° - 24 H	9	/ml		
BACT. AER. REVIVIFIABLES A 22 ° - 72 H	17	/ml		
COLIFORMES TOTAUX / 100 ml (MS)	0	/100 ml		
COLIFORMES THERMOTOLERANTS / 100	0	/100 ml		
STREPTOCOQUES FECAUX / 100 ml (MS)	0	/100 ml		
SPORES BACT. ANAER. SULFITO RED.	0	/20 ml		
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>				
TURBIDITE NEPHELOMETRIQUE	0.87	NTU		2.00
COLORATION	0	mg/l Pt		15
ODEUR SAVEUR A 25 ° C	0	dilut.		3
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>				
pH A 20 ° C	7.45	unitéspH	6.50	9.00
TITRE ALCALIMETRIQUE COMPLET	23.5	°F		
TITRE HYDROTIMETRIQUE	25.5	°F		
ANHYDRIDE CARBONIQUE LIBRE	86.5	mg CO2/l		
HYDROGENOCARBONATES	287	mg/l		
CARBONATES	<6	mg/l CO3		
ESSAI MARBRE PH	7.35	unitéspH		
ESSAI MARBRE TAC	23.0	°F		
<b>MINERALISATION</b>				
RESIDU SEC A 180°C	252	mg/l		1500

Dossier n° : M0000015820-970612-4411  
 Echantillon n° : M970612-10045  
 Produit : EAUX D'ALIMENTATION NON TRAITEES  
 Exploitant : LANUEJOLS  
 Bulletin N° 970617901 Page : 2 sur 3

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	LIMITE BASSE	LIMITE HAUTE
CONDUCTIVITE A 20 ° C	417.0	µS/cm		
MAGNESIUM	10.3	mg/l		50.0
POTASSIUM	0.60	mg/l		12.00
SODIUM	1.2	mg/l		150.0
CALCIUM	85.0	mg/l		
CHLORURES	4.6	mg/l		200.0
SILICATES (EN SiO2)	7.4	mgSiO2/l		
SULFATES	8	mg/l		250
<b>FER ET MANGANESE</b>				
FER TOTAL	<20	µg/l		200
MANGANESE TOTAL	<5	µg/l		50
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>				
AMMONIUM (EN NH4)	<0.05	mg/l		0.50
NITRITES (EN NO2)	<0.01	mg/l		0.10
NITRATES (EN NO3)	3.4	mg/l		50.0
ORTHO PHOSPHATES (EN PO4)	<0.05	mg/l		
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>				
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	0.59	mg C/l		
HYDROGENE SULFURE (PRES = 1, ABS =	0			
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS</b>				
FLUORURES	67	µg/l		1500
ALUMINIUM TOTAL	0.010	mg/l		0.200
ARSENIC	<5	µg/l		50
CADMIUM	<1	µg/l		5.0
CHROME TOTAL	<5	µg/l		50
CUIVRE	<0.02	mg/l		1.00
CYANURES TOTAUX	<10	µg/l CN		50
MERCURE	<0.5	µg/l		1.0
NICKEL	<20	µg/l		50.0
PLOMB	<5	µg/l		50.0
SELENIUM	<5	µg/l		10
ZINC	<0.02	mg/l		5.00
ANTIMOINE	<5	µg/l		10

Dossier n° :	M0000015820-970612-4411
Echantillon n° :	M970612-10045
Produit :	EAUX D'ALIMENTATION NON TRAITEES
Exploitant :	LANUEJOLS
Bulletin N°	970617901

Page : 3 sur 3

*Conclusion : Les éléments analysés sur cet échantillon, répondent aux critères exigibles pour les eaux d'alimentation.*

Date de validation : 27/06/97

Date d'édition du bulletin : 27/06/97

Destinataires : DDASS 48  
LANUEJOLS  
COUET

Le Directeur du Laboratoire  
Dr L. Garrelly



**BULLETIN D'ANALYSE**

Dossier n° : M0000015820-970612-4411	CABINET COUET 16, allée Piencaut
Echantillon n° : M970612-10044	
Produit : EAUX D'ALIMENTATION NON TRAITEES	
Exploitant : LANUEJOLS	
Bulletin N° 970617365 Page : 1 sur 3	48000 MENDE
Date de réception 11/06/1997	Motif de l'analyse Analyse de première
Date de prélèvement 11/06/1997	Type de visite
heure de prélèvement	Flacons fournis O/N 0
Prélevé par IBB34 GELY CHRISTIAN	Type d'analyse
Lieu de prélèvement LANUEJOLS	
Localisation exacte Captage "Brajon"	
Conditions de prél.	

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	LIMITE BASSE	LIMITE HAUTE
<b>MESURES SUR PLACE (PRELEVEUR)</b>				
TEMPERATURE DE L'AIR	20.0	°C		
TEMPERATURE DE L'EAU	8.3	°C		
OXYGENE DISSOUS	9.8	mg/l		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>				
BACT. AER. REVIVIFIABLES A 37 ° - 24 H	0	/ml		
BACT. AER. REVIVIFIABLES A 22 ° - 72 H	1	/ml		
COLIFORMES TOTAUX / 100 ml (MS)	0	/100 ml		
COLIFORMES THERMOTOLERANTS / 100	0	/100 ml		
STREPTOCOQUES FECAUX / 100 ml (MS)	0	/100 ml		
SPORES BACT. ANAER. SULFITO RED.	0	/20 ml		
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>				
TURBIDITE NEPHELOMETRIQUE	<0.1	NTU		2.00
COLORATION	0	mg/l Pt		15
ODEUR SAVEUR A 25 ° C	0	dilut.		3
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>				
pH A 20 ° C	6.35	unités pH	6.50	9.00
TITRE ALCALIMETRIQUE COMPLET	<1	°F		
TITRE HYDROTIMETRIQUE	2.4	°F		
ANHYDRIDE CARBONIQUE LIBRE	17.5	mg CO2/l		
HYDROGENOCARBONATES	11	mg/l		
CARBONATES	<6	mg/l CO3		
ESSAI MARBRE PH	8.77	unités pH		
ESSAI MARBRE TAC	2.3	°F		
<b>MINERALISATION</b>				
RESIDU SEC A 180°C	20	mg/l		1500

Dossier n° : M0000015820-970612-4411  
 Echantillon n° : M970612-10044  
 Produit : EAUX D'ALIMENTATION NON TRAITEES  
 Exploitant : LANUEJOLS  
 Bulletin N° 970617365 Page : 2 sur 3

ANALYSE	RESULTAT	UNITE	LIMITE BASSE	LIMITE HAUTE
CONDUCTIVITE A 20 ° C	36.0	µS/cm		
MAGNESIUM	1.4	mg/l		50.0
POTASSIUM	0.90	mg/l		12.00
SODIUM	1.5	mg/l		150.0
CALCIUM	6.6	mg/l		
CHLORURES	4.9	mg/l		200.0
SILICATES (EN SiO <sub>2</sub> )	9.6	mgSiO <sub>2</sub> /l		
SULFATES	4	mg/l		250
<b>FER ET MANGANESE</b>				
FER TOTAL	<20	µg/l		200
MANGANESE TOTAL	<5	µg/l		50
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>				
AMMONIUM (EN NH <sub>4</sub> )	<0.05	mg/l		0.50
NITRITES (EN NO <sub>2</sub> )	<0.01	mg/l		0.10
NITRATES (EN NO <sub>3</sub> )	1.1	mg/l		50.0
ORTHOPHOSPHATES (EN PO <sub>4</sub> )	0.07	mg/l		
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>				
CARBONE ORGANIQUE TOTAL	0.20	mg C/l		
HYDROGENE SULFURE (PRES = 1, ABS =	0			
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS</b>				
FLUORURES	122	µg/l		1500
ALUMINIUM TOTAL	0.008	mg/l		0.200
ARSENIC	<5	µg/l		50
CADMIUM	<1	µg/l		5.0
CHROME TOTAL	<5	µg/l		50
CUIVRE	<0.02	mg/l		1.00
CYANURES TOTAUX	<10	µg/l CN		50
MERCURE	<0.5	µg/l		1.0
NICKEL	<20	µg/l		50.0
PLOMB	<5	µg/l		50.0
SELENIUM	<5	µg/l		10
ZINC	<0.02	mg/l		5.00
ANTIMOINE	<5	µg/l		10

Dossier n° :	M0000015820-970612-4411
Echantillon n° :	M970612-10044
Produit :	EAUX D'ALIMENTATION NON TRAITEES
Exploitant :	LANUEJOLS
Bulletin N°	970617365

Page : 3 sur 3

**Conclusion :** *Un élément de l'analyse physico-chimique ne correspond pas aux normes des eaux destinées à la consommation humaine.*

Date de validation : 26/06/97

Date d'édition du bulletin : 26/06/97

Destinataires : DDASS 48  
LANUEJOLS  
COUET

Le Directeur du Laboratoire  
Dr L. Gaffrelly

37, avenue de Lautagne  
B.P. 118 - 26904 VALENCE CEDEX 9  
Téléphone 04.75.81.70.70  
Télécopie 04.75.81.70.71  
E-Mail : Lda.26@wanadoo.fr  
http : //perso.wanadoo.fr/labo26/  
SIREN 222 6000 17  
SIRET 222 6000 17 000 81  
CQDE APE 743 B

Destinataire

DDASS 48  
IMMEUBLE LE SAINT CLAIR  
AVENUE DU 11 NOVEMBRE  
B.P. 136  
48005 MENDE CEDEX

N° de dossier: 9810000112  
N° échantillon: 161170  
Ref commande:  
Préleveur: BIDEAU T.  
Lieu de prélèvement: 1000,- TREMOLET MELANGE  
Origine:  
Code point:  
Commune:  
Nature: Eau  
Date de prélèvement: 30/09/98  
Date de réception: 02/10/98  
Date de réponse: 06/11/98

Désignation de l'échantillon:**SYNTHESE ET COMMENTAIRES DES RESULTATS  
D'ANALYSES DES MICROPOLLUANTS ORGANIQUES****Mise en route des analyses**

Date d'extraction 02/10/98  
Date d'analyse en espace de tête 03/10/98

**Techniques mises en oeuvre**

Technique d'extraction Extraction liquide liquide au dichlorométhane  
Analyse - Chromatographie Espace de tête - Détection ECD - FID  
Confirmation Solid Phase Micro Extraction (SPME) - Masse  
Chromatographie en phase gazeuse- FID , ECD, NPD  
Chromatographie en phase gazeuse Spectrométrie de masse  
Chromatographie en phase liquide Barrettes de diodes - Fluorescence

**Validation des résultats**

Etalonnage Correct  
Délai d'exécution Correct  
Rendements des extractions Correct

**Commentaire**

Présence de pesticides.

Ce résultat est confidentiel, il est votre propriété.

Il a été envoyé sur votre demande à:

DDASS 48

et:

et:

Dr A.REME  
Vétérinaire biologiste

Dr B.BEUGNIES  
Vétérinaire biologiste

J-P CASTILLO  
Ingénieur

F.MASSAT  
Ingénieur

Nom du demandeur: LANUEJOLS  
Adresse: MAIRIE  
MONSIEUR LE MAIRE

48000 LANUEJOLS

Destinataire: DDASS 48  
IMMEUBLE LE SAINT CLAIR  
AVENUE DU 11 NOVEMBRE  
B.P. 136  
48005 MENDE CEDEX

N° de dossier: 9810000112  
N° échantillon: 161170  
Référence commande:  
Préleveur: BIDEAU T.  
Lieu de prélèvement: 1000 - TREMOLET MELANGE  
Origine:  
Code point:  
Commune:  
Nature: Eau  
Date de prélèvement: 30/09/98  
Date de réception: 02/10/98  
Date de réponse: 06/11/98

Désignation de l'échantillon:

**RAPPORT D'ANALYSE**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral et doit être soumise à l'accord préalable du laboratoire

**Paramètres recherchés**

**Résultats Seuil de détection Unité**

**Organo-halogénés volatils - NF EN ISO 10301**

1,2 Dibromoéthane	Inférieur au seuil	1.0	µg/l
1,2 Dichloroéthane	Inférieur au seuil	30	µg/l
1,1 Dichloroéthane	Inférieur au seuil	30	µg/l
Cis 1,2 Dichloroéthylène	Inférieur au seuil	30	µg/l
Trans 1,2 Dichloroéthylène	Inférieur au seuil	30	µg/l
1,1 Dichloroéthylène	Inférieur au seuil	30	µg/l
1,2 Dichloropropane	Inférieur au seuil	10	µg/l
1,3 Dichloropropane	Inférieur au seuil	10	µg/l
1,3 Dichloropropylène	Inférieur au seuil	50	µg/l
2,3 Dichloropropylène	Inférieur au seuil	50	µg/l
Hexachloroéthane	Inférieur au seuil	0.10	µg/l
1,1,1 Trichloroéthane	Inférieur au seuil	1	µg/l
1,1,2 Trichloroéthane	Inférieur au seuil	5	µg/l
1,1,2 Trichlorotrifluoroéthane	Inférieur au seuil	1.0	µg/l
1,1,2,2 Tétrachloroéthane	Inférieur au seuil	1	µg/l
Dichlorométhane	Inférieur au seuil	50	µg/l
Chloroforme	Inférieur au seuil	1	µg/l
Trichloréthylène	Inférieur au seuil	1	µg/l
Tétrachloroéthylène	Inférieur au seuil	0.5	µg/l
Tétrachlorure de carbone	Inférieur au seuil	0.1	µg/l
Bromoforme	Inférieur au seuil	1	µg/l
Dibromomonochlorométhane	Inférieur au seuil	1	µg/l
Dichloromonobromométhane	Inférieur au seuil	1	µg/l
Trichlorofluorométhane	Inférieur au seuil	1	µg/l

résultat est confidentiel, il est votre propriété.  
été envoyé sur votre demande à:

DDASS 48

page n°: 1

et:  
et:

Dr A. REME  
Vétérinaire biologiste

Dr B. BEUGNIES  
Vétérinaire biologiste

J-P CASTILLO  
Ingénieur

F. MASSAT  
Ingénieur

Nom du demandeur: LANUEJOLS  
Adresse: MAIRIE  
MONSIEUR LE MAIRE  
48000 LANUEJOLS

Destinataire DDASS 48  
IMMEUBLE LE SAINT CLAIR  
AVENUE DU 11 NOVEMBRE  
B.P. 136  
48005 MENDE CEDEX

avenue de Lautagne  
118 - 26904 VALENCE CEDEX 9  
téléphone 04.75.81.70.70  
télécopie 04.75.81.70.71  
Mail : Lda.26@wanadoo.fr  
Site : //perso.wanadoo.fr/lab26/  
Fax : 04.75.81.70.71  
Tél : 04.75.81.70.71  
Tél : 04.75.81.70.71  
Tél : 04.75.81.70.71

N° de dossier: 9810000112  
N° échantillon: 161170  
Référence commande:  
Préleveur: BIDEAU T.  
Lieu de prélèvement: 1000 - TREMOLET MELANGE  
Origine:  
Code point:  
Commune:  
Nature: Eau  
Date de prélèvement: 30/09/98  
Date de réception: 02/10/98  
Date de réponse: 06/11/98

Désignation de l'échantillon:

**RAPPORT D'ANALYSE**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral et doit être soumise à l'accord préalable du laboratoire

Paramètres recherchés	Résultats	Seuil de détection	Unité
-----------------------	-----------	--------------------	-------

**Organo-halogénés volatils - NF EN ISO 10301**

Commentaire : Absence d'organohalogénés volatils.

**Hydrocarbures polycycliques aromatiques NFT 90-115**

Fluoranthène	Inférieur au seuil	0.005	µg/l
Benzo (3,4) fluoranthène	Inférieur au seuil	0.005	µg/l
Benzo (11,12) fluoranthène	Inférieur au seuil	0.001	µg/l
Benzo (3,4) pyrène	Inférieur au seuil	0.001	µg/l
Benzo (1,12) perylène	Inférieur au seuil	0.005	µg/l
Indéno (1,2,3-cd) pyrène	Inférieur au seuil	0.005	µg/l
Hydrocarb. Polycycl. Arom. (6 Substst.)	Inférieur au seuil	0.200	µg/l

Commentaire Absence d'hydrocarbures polyaromatiques.

**Pesticides - Insecticides Organochlorés**

Aldrine	Inférieur au seuil	0.010	µg/l
Bifenthrine	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Chlordane	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Cyfluthrin	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Cyperméthrine	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Deltaméthrine	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
2,4' DDD	Inférieur au seuil	0.010	µg/l
4,4' DDD	Inférieur au seuil	0.010	µg/l
2,4' DDE	Inférieur au seuil	0.010	µg/l
4,4' DDE	Inférieur au seuil	0.010	µg/l

résultat est confidentiel, il est votre propriété.

il a été envoyé sur votre demande à:

et:

et:

DDASS 48

page n°:

2

Dr A.REME  
Vétérinaire biologiste

Dr B.BEUGNIES  
Vétérinaire biologiste

J-P CASTILLO  
Ingénieur

F.MASSAT  
Ingénieur

Nom du demandeur: LANUEJOLS  
Adresse: MAIRIE  
MONSIEUR LE MAIRE

48000 LANUEJOLS

Destinataire DDASS 48  
IMMEUBLE LE SAINT CLAIR  
AVENUE DU 11 NOVEMBRE  
B.P. 136  
48005 MENDE CEDEX

, avenue de Lautagne  
2. 118 - 26904 VALENCE CEDEX 9  
téléphone 04.75.81.70.70  
técopie 04.75.81.70.71  
Mail : Lda.26@wanadoo.fr  
p : //perso.wanadoo.fr/labo26/  
TÉL 222 6000 17  
FAX 222 6000 17 000 81  
BOITE AUX LETTRES 743 B

N° de dossier: 9810000112  
N° échantillon: 161170  
Référence commande:  
Préleveur: BIDEAU T.  
Lieu de prélèvement: 1000 - TREMOLET MELANGE  
Origine:  
Code point:  
Commune:  
Nature: Eau  
Date de prélèvement: 30/09/98  
Date de réception: 02/10/98  
Date de réponse: 06/11/98

Désignation de l'échantillon:

**RAPPORT D'ANALYSE**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral et doit être soumise à l'accord préalable du laboratoire

Paramètres recherchés	Résultats	Seuil de détection	Unité
<b>Pesticides - Insecticides Organochlorés</b>			
2,4' DDT	Inférieur au seuil	0.010	µg/l
<b>4,4' DDT</b>	<b>0.023</b>	<b>0.010</b>	µg/l
Dieldrine	Inférieur au seuil	0.010	µg/l
Endosulfan alpha	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Endosulfan Béta	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Endrine	Inférieur au seuil	0.010	µg/l
Fenpropathrine	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Heptachlore	Inférieur au seuil	0.010	µg/l
Heptachlore époxyde	Inférieur au seuil	0.010	µg/l
Hexachlorobenzène	Inférieur au seuil	0.010	µg/l
<b>Hexachlorocyclohexane alpha (HCH alpha)</b>	<b>0.018</b>	<b>0.010</b>	µg/l
Hexachlorocyclohexane bêta (HCH bêta)	Inférieur au seuil	0.010	µg/l
Hexachlorocyclohexane delta (HCH delta)	Inférieur au seuil	0.010	µg/l
<b>Hexachlorocyclohexane gamma (Lindane)</b>	<b>0.078</b>	<b>0.005</b>	µg/l
Lambda Cyhalothrine	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Tralomethrin	Inférieur au seuil	0.020	µg/l

Commentaires Présence d'organochlorés.

<b>PCB - Polychlorobiphenyl</b>			
Equivalent Arochlor 1232	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Equivalent Arochlor 1242	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Equivalent Arochlor 1248	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Equivalent Arochlor 1254	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Equivalent Arochlor 1260	Inférieur au seuil	0.025	µg/l

Le résultat est confidentiel, il est votre propriété.

Il a été envoyé sur votre demande à:

et:

et:

DDASS 48

page n°: 3

Dr A. REME  
Vétérinaire biologiste

Dr B. BEUGNIES  
Vétérinaire biologiste

J-P CASTILLO  
Ingénieur

F. MASSAT  
Ingénieur

Nom du demandeur: LANUEJOLS  
Adresse: MAIRIE  
MONSIEUR LE MAIRE

48000 LANUEJOLS

Destinataire DDASS 48  
IMMEUBLE LE SAINT CLAIR  
AVENUE DU 11 NOVEMBRE  
B.P. 136  
48005 MENDE CEDEX

avenue de Lautagne  
2 118 - 26904 VALENCE CEDEX 9  
téléphone 04.75.81.70.70  
télécopie 04.75.81.70.71  
mail : Lda.26@wanadoo.fr  
http://perso.wanadoo.fr/labo26/  
TÉL 222 6000 17  
FAX 222 6000 17 000 81  
BOITE AUX LETTRES 743 B

N° de dossier: 9810000112  
N° échantillon: 161170  
Référence commande:  
Préleveur: BIDEAU T.  
Lieu de prélèvement: 1000 - TREMOLET MELANGE  
Origine:  
Code point:  
Commune:  
Nature: Eau  
Date de prélèvement: 30/09/98  
Date de réception: 02/10/98  
Date de réponse: 06/11/98

Désignation de l'échantillon:

**RAPPORT D'ANALYSE**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral et doit être soumise à l'accord préalable du laboratoire

**Paramètres recherchés**

**Résultats Seuil de détection Unité**

**PCB - Polychlorobiphenyl**

PCB 28 - 1,1' Biphenyl, 2,4,4' -trichloro-	Inférieur au seuil	0.005	µg/l
PCB 44 - 1,1' Biphényl 2,2',3,5'- tétrachloro	Inférieur au seuil	0.005	µg/l
PCB 52 - 1,1' Biphenyl, 2,2',5,5' -tetrachloro	Inférieur au seuil	0.005	µg/l
PCB 101- 1,1' Biphenyl, 2,2',4,5,5'-pentachloro	Inférieur au seuil	0.005	µg/l
PCB 105- 1,1' Biphényl 2,3,3',4,4' pentachloro	Inférieur au seuil	0.005	µg/l
PCB 118- 1,1' Biphenyl, 2,3',4,4'5-pentachloro	Inférieur au seuil	0.005	µg/l
PCB 138- 1,1' Biphenyl, 2,2',3,4'4'5'-hexachloro	Inférieur au seuil	0.005	µg/l
PCB 153- 1,1' Biphenyl, 2,2',4,4'5,5'-hexachloro	Inférieur au seuil	0.005	µg/l
PCB170 -1,1' Biphenyl 2,2',3,3',4,4',5 heptachl.	Inférieur au seuil	0.005	µg/l
PCB 180- 1,1' Biphenyl,2,2,3,4,4',5 5'-heptachl.	Inférieur au seuil	0.005	µg/l
PCB194- 1,1'Biphenyl 2,2',3,3',4,4',5,5'octachl.	Inférieur au seuil	0.005	µg/l
PCB 209- Decachlorobiphenyl	Inférieur au seuil	0.005	µg/l

**Commentaire Absence de polychlorobiphenyl**

**Pesticides - Insecticides Organophosphorés**

Azinphos ethyl	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Azinphos méthyl	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Bromophos	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Chlorfenvinphos	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Chlormephos	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Chlorpyrifos	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Coumaphos	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Demeton s methyl	Inférieur au seuil	0.100	µg/l

Le résultat est confidentiel, il est votre propriété.

Il a été envoyé sur votre demande à:

et:

et:

DDASS 48

page n°: 4

Dr A. REME  
Vétérinaire biologiste

Dr B. BEUGNIES  
Vétérinaire biologiste

J-P CASTILLO  
Ingénieur

F. MASSAT  
Ingénieur

Nom du demandeur: LANUEJOLS  
Adresse: MAIRIE  
MONSIEUR LE MAIRE

48000 LANUEJOLS

Destinataire: DDASS 48  
IMMEUBLE LE SAINT CLAIR  
AVENUE DU 11 NOVEMBRE  
B.P. 136  
48005 MENDE CEDEX

N° de dossier: 9810000112  
N° échantillon: 161170  
Référence commande:  
Préleveur: BIDEAU T.  
Lieu de prélèvement: 1000 - TREMOLET MELANGE  
Origine:  
Code point:  
Commune:  
Nature: Eau  
Date de prélèvement: 30/09/98  
Date de réception: 02/10/98  
Date de réponse: 06/11/98

Désignation de l'échantillon:

**RAPPORT D'ANALYSE**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral et doit être soumise à l'accord préalable du laboratoire

**Paramètres recherchés**

**Résultats Seuil de détection Unité**

**Pesticides - Insecticides Organophosphorés**

Paramètres recherchés	Résultats	Seuil de détection	Unité
Diazinon	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Dichlorvos	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Diméthoate	Inférieur au seuil	0.100	µg/l
Disulfoton	Inférieur au seuil	0.100	µg/l
Ethoprophos	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Fenitrothion	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Fenthion	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Fonofos	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Malathion	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Méthidathion	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Mévinphos	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Parathion éthyl	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Parathion méthyl	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Phosalone	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Pyrimiphos éthyl	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Pyrimiphos méthyl	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Phoxime	Inférieur au seuil	0.100	µg/l
Terbuphos	Inférieur au seuil	0.010	µg/l
Triazophos	Inférieur au seuil	0.100	µg/l

**Commentaires** Absence d'organophosphorés

**Pesticides - Insecticides Divers**

Paramètres recherchés	Résultats	Seuil de détection	Unité
Aldicarbe	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Carbaryl	Inférieur au seuil	0.050	µg/l

résultat est confidentiel, il est votre propriété.

été envoyé sur votre demande à:

DDASS 48

page n°: 5

et:

et:

Dr A.REME  
Vétérinaire biologiste

Dr B.BEUGNIES  
Vétérinaire biologiste

J-P CASTILLO  
Ingénieur

F.MASSAT  
Ingénieur

Nom du demandeur: LANUEJOLS  
Adresse: MAIRIE  
MONSIEUR LE MAIRE

48000 LANUEJOLS

Destinataire DDASS 48  
IMMEUBLE LE SAINT CLAIR  
AVENUE DU 11 NOVEMBRE  
B.P. 136  
48005 MENDE CEDEX

N° de dossier: 9810000112  
N° échantillon: 161170  
Référence commande:  
Préleveur: BIDEAU T.  
Lieu de prélèvement: 1000 - TREMOLET MELANGE  
Origine:  
Code point:  
Commune:  
Nature: Eau  
Date de prélèvement: 30/09/98  
Date de réception: 02/10/98  
Date de réponse: 06/11/98

*Désignation de l'échantillon:*

**RAPPORT D'ANALYSE**

*La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral et doit être soumise à l'accord préalable du laboratoire*

Paramètres recherchés	Résultats	Seuil de détection	Unité
<b>Pesticides - Insecticides Divers</b>			
Carbofuran	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Diflubenzuron	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Flufenoxuron	Inférieur au seuil	0.050	µg/l

**Commentaire** Absence d'insecticides divers.

<b>Pesticides - Fongicides</b>			
Captane	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Captafol	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Carbendazime	Inférieur au seuil	0.100	µg/l
Chlorothalonil	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Cymoxanil	Inférieur au seuil	0.100	µg/l
Cyproconazol	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Fénarimol	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Fenpropimorphe	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Flusilazol	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Flutriafol	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Folpel	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Iprodione	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Oxadixyl	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Pentachlorophénol	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Prochloraze	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Procymidone	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Propiconazole	Inférieur au seuil	0.100	µg/l
Pyrazophos	Inférieur au seuil	0.020	µg/l

*Le résultat est confidentiel, il est votre propriété.*

*Il a été envoyé sur votre demande à:*

*et:*

*et:*

DDASS 48

page n°: 6

Dr A.REME  
Vétérinaire biologiste

Dr B.BEUGNIES  
Vétérinaire biologiste

J-P CASTILLO  
Ingénieur

F.MASSAT  
Ingénieur

Nom du demandeur: LANUEJOLS  
Adresse: MAIRIE  
MONSIEUR LE MAIRE  
48000 LANUEJOLS

Destinataire: DDASS 48  
IMMEUBLE LE SAINT CLAIR  
AVENUE DU 11 NOVEMBRE  
B.P. 136  
48005 MENDE CEDEX

avenue de Lautagne  
2. 118 - 26904 VALENCE CEDEX 9  
téléphone 04.75.81.70.70  
télécopie 04.75.81.70.71  
Mail : Lda.26@wanadoo.fr  
p : //perso.wanadoo.fr/lab26/  
TÉL 222 6000 17  
FAX 222 6000 17 000 81  
BOITE APE 743 B

N° de dossier: 9810000112  
N° échantillon: 161170  
Référence commande:  
Préleveur: BIDEAU T.  
Lieu de prélèvement: 1000 - TREMOLET MELANGE  
Origine:  
Code point:  
Commune:  
Nature: Eau  
Date de prélèvement: 30/09/98  
Date de réception: 02/10/98  
Date de réponse: 06/11/98

*Désignation de l'échantillon:*

**RAPPORT D'ANALYSE**

*La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral et doit être soumise à l'accord préalable du laboratoire*

Paramètres recherchés	Résultats	Seuil de détection	Unité
<b>Pesticides - Fongicides</b>			
Pyrifénox	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Triadiménol	Inférieur au seuil	0.100	µg/l
Vinchlozoline	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Tétraconazole	Inférieur au seuil	0.010	µg/l
Bénalaxyl	Inférieur au seuil	0.010	µg/l

**Commentaire** Absence de fongicides

<b>Pesticides - Herbicides Triazines</b>			
Ametryne	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Atrazine	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Cyanazine	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Desethylatrazine	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Déisopropylatrazine	Inférieur au seuil	0.100	µg/l
Desmetryne	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Prometryne	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Propazine	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Simazine	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Terbutylazine	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Terbutryne	Inférieur au seuil	0.040	µg/l

**Commentaires** Absence de Triazines

<b>Pesticides - Aryloxyacides</b>			
2,4,5 Trichlorophénoxyacétique acide (2,4,5 T)	Inférieur au seuil	0.050	µg/l

*Le résultat est confidentiel, il est votre propriété.*

*Le résultat a été envoyé sur votre demande à:*

DDASS 48

page n°: 7

et:  
et:

Dr A. REME  
Vétérinaire biologiste

Dr B. BEUGNIES  
Vétérinaire biologiste

J-P CASTILLO  
Ingénieur

F. MASSAT  
Ingénieur

Nom du demandeur: LANUEJOLS  
Adresse: MAIRIE  
MONSIEUR LE MAIRE

48000 LANUEJOLS

Destinataire: DDASS 48  
IMMEUBLE LE SAINT CLAIR  
AVENUE DU 11 NOVEMBRE  
B.P. 136  
48005 MENDE CEDEX

N° de dossier: 9810000112  
N° échantillon: 161170  
Référence commande:  
Préleveur: BIDEAU T.  
Lieu de prélèvement: 1000 - TREMOLET MELANGE  
Origine:  
Code point:  
Commune:  
Nature: Eau  
Date de prélèvement: 30/09/98  
Date de réception: 02/10/98  
Date de réponse: 06/11/98

Désignation de l'échantillon:

**RAPPORT D'ANALYSE**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral et doit être soumise à l'accord préalable du laboratoire

Paramètres recherchés	Résultats	Seuil de détection	Unité
<b>Pesticides - Aryloxyacides</b>			
2,4 Trichlorophénoxyacétique acide (2,4 D)	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
2,4 Trichlorophénoxybutyrique acide (2,4 DB)	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
2,4 MCPB	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
2 méthyl 4 chlorphénoxyacétique acide (24 MCPA)	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Diclofop methyl	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Dichlorprop	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Mecôprop	Inférieur au seuil	0.050	µg/l

Commentaire Absence de pesticides Aryloxyacides

<b>Pesticides - Herbicides Urées Substituées</b>			
Chlortoluron	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Chloroxuron	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Diuron	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Fénuron	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Isoproturon	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Linuron	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Métabenzthiazuron	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Métobromuron	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Monolinuron	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Monuron	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Néburon	Inférieur au seuil	0.040	µg/l

Commentaire Absence d'urées substituées

résultat est confidentiel, il est votre propriété.

Il a été envoyé sur votre demande à:

DDASS 48

page n°: 8

et:  
et:

Dr A. REME  
Vétérinaire biologiste

Dr B. BEUGNIES  
Vétérinaire biologiste

J-P CASTILLO  
Ingénieur

F. MASSAT  
Ingénieur

Nom du demandeur: LANUEJOLS  
 Adresse: MAIRIE  
 MONSIEUR LE MAIRE  
 48000 LANUEJOLS

Destinataire DDASS 48  
 IMMEUBLE LE SAINT CLAIR  
 AVENUE DU 11 NOVEMBRE  
 B.P. 136  
 48005 MENDE CEDEX

avenue de Lautagne  
 118 - 26904 VALENCE CEDEX 9  
 téléphone 04.75.81.70.70  
 télécopie 04.75.81.70.71  
 mail : Lda.26@wanadoo.fr  
 site : //perso.wanadoo.fr/labo26/  
 EN 222 6000 17  
 ET 222 6000 17 000 81  
 DÉPARTEMENT DE LA DRÔME APE 743 B

N° de dossier: 9810000112  
 N° échantillon: 161170  
 Référence commande:  
 Préleveur: BIDEAU T.  
 Lieu de prélèvement: 1000 - TREMOLET MELANGE  
 Origine:  
 Code point:  
 Commune:  
 Nature: Eau  
 Date de prélèvement: 30/09/98  
 Date de réception: 02/10/98  
 Date de réponse: 06/11/98

Désignation de l'échantillon:

**RAPPORT D'ANALYSE**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral et doit être soumise à l'accord préalable du laboratoire

Paramètres recherchés	Résultats	Seuil de détection	Unité
<b>Pesticides - Herbicides Autres</b>			
Aclonifen	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Alachlore	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Bentazone	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Bromacil	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Bromoxynil	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Chloridazone	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Diallate	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Diclobenil	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Diméthénamide	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Dinosébe	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Dinoterbe	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
DinitroOrthoCrésol (DNOC)	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Etofumésate	Inférieur au seuil	0.100	µg/l
Flurochloridone	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Hexazinone	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Ioxynil	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Isoxaben	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Métamitron	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Métazachlore	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Métolachlore	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Métribuzine	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Norflurazon	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Oryzalin	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Oxadiazon	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Pendiméthaline	Inférieur au seuil	0.020	µg/l

résultat est confidentiel, il est votre propriété.

été envoyé sur votre demande à:  
 et:  
 et:

DDASS 48

page n°: 9

Dr A.REME  
 Vétérinaire biologiste

Dr B.BEUGNIES  
 Vétérinaire biologiste

J-P CASTILLO  
 Ingénieur

F.MASSAT  
 Ingénieur

Nom du demandeur: LANUEJOLS  
Adresse: MAIRIE  
MONSIEUR LE MAIRE

48000 LANUEJOLS

Destinataire DDASS 48  
IMMEUBLE LE SAINT CLAIR  
AVENUE DU 11 NOVEMBRE  
B.P. 136  
48005 MENDE CEDEX

avenue de Lautagne  
118 - 26904 VALENCE CEDEX 9  
téléphone 04.75.81.70.70  
télécopie 04.75.81.70.71  
e-mail : Lda.26@wanadoo.fr  
http://perso.wanadoo.fr/labo26/  
EN 222 6000 17  
ET 222 6000 17 000 81  
IDEAPE 743 B

N° de dossier: 9810000112  
N° échantillon: 161170  
Référence commande:  
Préleveur: BIDEAU T.  
Lieu de prélèvement: 1000 - TREMOLET MELANGE  
Origine:  
Code point:  
Commune:  
Nature: Eau  
Date de prélèvement: 30/09/98  
Date de réception: 02/10/98  
Date de réponse: 06/11/98

Désignation de l'échantillon:

**RAPPORT D'ANALYSE**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral et doit être soumise à l'accord préalable du laboratoire

Paramètres recherchés	Résultats	Seuil de détection	Unité
<b>Pesticides - Herbicides Autres</b>			
Phenmédiphame	Inférieur au seuil	0.100	µg/l
Propanil	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Pyridate	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Sulcotrione	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Tebuconazole	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Terbacile	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Terbutolone	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Triallate	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Triclopyr	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Trifluraline	Inférieur au seuil	0.020	µg/l

Commentaire Absence d'herbicides divers.

<b>Acaricides Rodenticides</b>			
Chlorophacinone	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Bromproprylate	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Dinocap	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Dicofol	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Propargite	Inférieur au seuil	0.050	µg/l

Commentaires Absence

<b>Liste supplémentaire de pesticides</b>			
Acrinathrine	Inférieur au seuil	0.020	µg/l

résultat est confidentiel, il est votre propriété.

été envoyé sur votre demande à:

DDASS 48

page n°: 10

et:

Dr A.REME  
Vétérinaire biologiste

Dr B.BEUGNIES  
Vétérinaire biologiste

J-P CASTILLO  
Ingénieur

F.MASSAT  
Ingénieur

Nom du demandeur: LANUEJOLS  
Adresse: MAIRIE  
MONSIEUR LE MAIRE

48000 LANUEJOLS

Destinataire: DDASS 48  
IMMEUBLE LE SAINT CLAIR  
AVENUE DU 11 NOVEMBRE  
B.P. 136  
48005 MENDE CEDEX

N° de dossier: 9810000112  
N° échantillon: 161170  
Référence commande:  
Préleveur: BIDEAU T.  
Lieu de prélèvement: 1000 - TREMOLET MELANGE  
Origine:  
Code point:  
Commune:  
Nature: Eau  
Date de prélèvement: 30/09/98  
Date de réception: 02/10/98  
Date de réponse: 06/11/98

Désignation de l'échantillon:

**RAPPORT D'ANALYSE**

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral et doit être soumise à l'accord préalable du laboratoire

Paramètres recherchés	Résultats	Seuil de détection	Unité
-----------------------	-----------	--------------------	-------

*Liste supplémentaire de pesticides*

Bendiocarb	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Benfluraline	Inférieur au seuil	0.020	µg/l
Bifenox	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Butraline	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Carbétamide	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Chlorbufam	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Chloroneb	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Chlorsulfuron	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Cyprodinil	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Dichlofluanide	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Diethofencarb	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Diméthomorphe	Inférieur au seuil	0.100	µg/l
Fluazifop-p-butyl	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Formohion	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Hexaconazole	Inférieur au seuil	0.100	µg/l
Lénacile	Inférieur au seuil	0.100	µg/l
Mercaptodiméthur	Inférieur au seuil	0.050	µg/l
Propetamphos	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Propyzamide	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Prosulfocarb	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Pyriméthanil	Inférieur au seuil	0.040	µg/l
Ethidimuron	Inférieur au seuil	0.05	µg/l
Desethyl Terbutylazine	Inférieur au seuil	0.040	µg/l

Commentaires: Absence

Le résultat est confidentiel, il est votre propriété.

Il a été envoyé sur votre demande à:

et:

et:

DDASS 48

page n°: 11

Dr A. REME  
Vétérinaire biologiste

Dr B. BEUGNIES  
Vétérinaire biologiste

J-P CASTILLO  
Ingénieur

F. MASSAT  
Ingénieur

**LDA**  
**26**

# Laboratoire Départemental d'Analyses de la Drôme

Environnement - Hygiène alimentaire - Biologie vétérinaire - Radiobiologie

Agréments ministériels : Environnement n° 1, 3, 4, 5, 11, 12 - Santé publique : contrôle sanitaire de l'eau

Répression des Fraudes - Agriculture DGAL

Membre de l'AFNOR, du RAEMA, d'AGLAE, du BIPEA

Nom du demandeur: LANUEJOLS  
Adresse: MAIRIE  
MONSIEUR LE MAIRE

48000 LANUEJOLS

Destinataire: DDASS 48  
IMMEUBLE LE SAINT CLAIR  
AVENUE DU 11 NOVEMBRE  
B.P. 136  
48005 MENDE CEDEX

N° de dossier: 9810000112  
N° échantillon: 161170  
Référence commande:  
Préleveur: BIDEAU T.  
Lieu de prélèvement: 1000 - TREMOLET MELANGE  
Origine:  
Code point:  
Commune:  
Nature: Eau  
Date de prélèvement: 30/09/98  
Date de réception: 02/10/98  
Date de réponse: 06/11/98

Désignation de l'échantillon:

## RAPPORT D'ANALYSE

La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral et doit être soumise à l'accord préalable du laboratoire

Paramètres recherchés	Résultats	Seuil de détection	Unité
-----------------------	-----------	--------------------	-------

Liste supplémentaire de pesticides

Fin du rapport

Le résultat est confidentiel, il est votre propriété.

Il a été envoyé sur votre demande à:

et:

et:

DDASS 48

Dr A.REME  
Vétérinaire biologiste

Dr B.BEUGNIES  
Vétérinaire biologiste

J-P CASTILLO  
Ingénieur

F.MASSAT  
Ingénieur

page n°: 12